# La Presse

*Le plus grand quotidien français d'Amérique*

Montréal,
mercredi 30 septembre 1998
114e année No 336
80 pages, 6 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $



LA PERLE RARE
16 po 14 k 5-5.5 mm spécial 99$
18 po 14 k 5.5-6 mm spécial 199$
Colliers de perles de 99 $ à 2999 $
BIJOUTERIE le roy
Une seule adresse
7139, rue ST-HUBERT
(coin Jean-Talon)
(514) 277-3127
2672394-M






**Économie**
Les taux d'intérêt repartent à la baisse
page D1



**Michel Girard**
Renégociez votre prêt étudiant!
page D3

PUB

**Publicité**
Le festin des publivores
page D20



**Mode**
En attendant le printemps!
page C1

# Le plan Brochu est mort

■ *Les Expos en quête d'actionnaires*

■ *Le gouvernement entr'ouvre une porte*

MICHEL BLANCHARD
et KATIA GAGNON

**Le plan de sauvetage des Expos conçu par Claude Brochu est mort.**

Désormais, un groupe d'actionnaires des Expos est disposé à accueillir de nouveaux partenaires investisseurs dans un ultime effort pour garder le club de baseball à Montréal. Le président du conseil d'administration des Expos, Jacques Ménard, tente présentement de réunir de nouveaux capitaux. « Nous sentons un nouvel engouement de la part des entreprises privées et nous voulons mettre sur pied un nouveau plan de match qui nous amènera jusqu'en mars ou avril prochain », a dit M. Ménard aux journalistes réunis à l'extérieur de ses bureaux situés en plein centre-ville, hier après-midi, quelque 12 heures après que la majorité des membres du conseil de l'équipe, sans la présence de Claude Brochu, eurent redéfini leurs priorités.

Les actionnaires restants rachèteraient les actions de Claude Brochu et les Expos. Parce que l'un ne va pas sans l'autre. Même s'il ne détient que 7,6 % des actions de l'équipe, Claude Brochu, à titre de commandité, est le répondant officiel des Expos auprès du baseball majeur. Or pour changer le répondant, il faut racheter l'équipe.

Pour ce faire, les actionnaires des Expos doivent concevoir et présenter un plan d'affaires qui recevra l'aval des autorités du baseball majeur.

Ce nouveau plan doit convaincre les magnats du baseball majeur que non seulement les Expos peuvent survivre à Montréal, mais qu'ils peuvent aussi éventuellement devenir autonomes financièrement.

Donc ne plus dépendre autant du système de péréquation mis en place pour venir en aide aux équipes les moins riches. Sinon, le baseball majeur a le pouvoir de refuser cette offre et de décider de la vente et du déménagement de la concession aux États-Unis.

Il faut savoir que Claude Brochu est membre du comité exécutif du baseball majeur, qu'il est le père du système de péréquation et un allié de toutes les causes du commissaire du baseball, Bud Selig.

*Voir* **LE PLAN** *en A2*

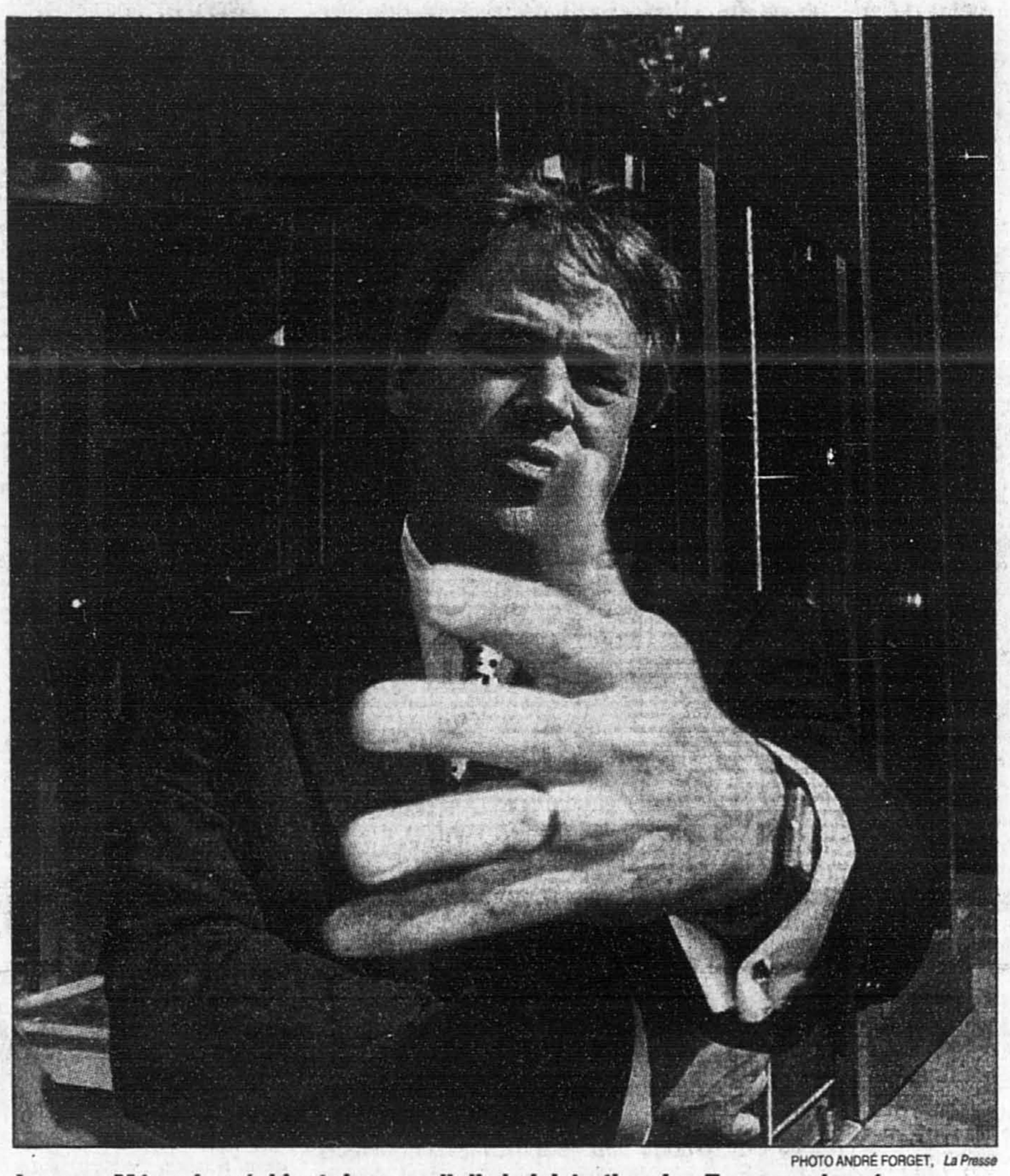


PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

**Jacques Ménard, président du conseil d'administration des Expos, a donné une conférence de presse hier en pleine rue McGill College, en face des bureaux de Nesbitt Burns.**

## ■ Claude Brochu piégé

Dissension, réunions à huis clos, il ne faut pas être malin pour s'apercevoir que le président des Expos, Claude Brochu, ne fait plus l'unanimité au sein de son conseil d'administration, écrit notre chroniqueur Michel Blanchard.

*page S5*

## ■ Un acheteur redoutable

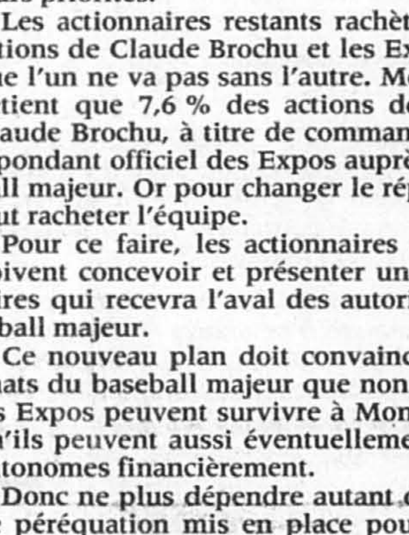
«Je n'ai toujours pas parlé à Claude Brochu et je ne le ferai pas tant que la situation sera ambiguë», admet William Collins III, un industriel de la Virginie qui n'attend que le moment propice pour dévorer sa proie.

*page S3*

## ■ La RIO et son locataire

Les Expos doivent prévenir 14 mois à l'avance s'ils désirent résilier le contrat qui les lie à la RIO.

*page S3*



## La violence à Sao Paulo

**La campagne électorale bat son plein au Brésil comme en témoigne cette photo de murs placardés d'affiches à Sao Paulo. Poursuivant son reportage dans ce pays, Gilles Paquin nous parle de la violence qui sévit dans la métropole économique à l'heure des élections.**

**À lire en page A19**

## Le scénario d'un scrutin à l'automne reprend du galon

KATIA GAGNON
CAP-AUX-MEULES

**Le scénario des élections à l'automne, quasi écarté il y a quelques semaines, reprend soudainement du galon.**

À la surprise générale, le premier ministre Bouchard a convoqué un nouveau conseil national du Parti québécois pour le 7 novembre prochain: l'événement pourrait aisément constituer un tremplin pour des élections générales au début de décembre.

En vertu des statuts du parti, le chef péquiste est en effet tenu de rassembler ses militants dans les jours qui suivent le déclenchement d'une campagne électorale pour adopter un programme électoral formel. Or, pour des élections qui se tiendraient le 7 décembre, M. Bouchard devrait enclencher le décompte électoral autour du 3 novembre et tiendrait, dans les jours qui suivent, un conseil national. Le 7 novembre, par exemple.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher une soudaine poussée de fièvre électorale. En tournée aux Îles-de-la-Madeleine, le premier ministre Bouchard n'a d'ailleurs pas exclu de tenir un scrutin aussi tard qu'en décembre. « Je n'écarte rien. Jamais rien. Il y a déjà eu des éle tions en décembre », a-t-il rappelé.

La dernière campagne électorale tenue aussi tardivement à l'automne avait été déclenchée en 1985 par un prédécesseur de M. Bouchard à la tête du PQ, Pierre-Marc Johnson, et s'était conclue par une déroute complète des troupes péquistes.

M. Bouchard explique l'annonce soudaine d'un nouveau conseil national — moins de deux mois après le dernier, qui s'est tenu les 19 et 20 septembre derniers — par les règlements internes du parti, qui prévoient la tenue de quatre conseils par année.

*Voir* **LE SCÉNARIO** *en A2*

## Le NAS est devenu le vrai passe-partout des fraudeurs

VINCENT MARISSAL
*du bureau de* La Presse, OTTAWA

**Utilisé partout, que ce soit au club vidéo du coin, à la banque ou auprès des organismes gouvernementaux, le numéro d'assurance sociale est devenu une véritable clef du paradis pour les fraudeurs qui profitent d'un fouillis inimaginable dans le fichier central du ministère du Développement des Ressources humaines.**

Il y aurait au Canada, selon le registre d'assurance sociale, 311 000 personnes âgées de 100 ans et plus, alors que Statistique Canada en dénombre à peine 3000.

Il y a en ce moment 680 000 numéros d'assurance sociale (NAS) temporaires en circulation parmi les résidents non permanents alors que seulement 210 000 d'entre eux y ont droit. En plus, 66 % de ces numéros « temporaires » ont été émis il y a plus de cinq ans.

Au total 11,8 millions de NAS, soit 30 % des numéros en circulation, ont été émis avant 1976 sans aucune vérification d'identité de leur détenteur. On compte actuellement 26 millions de NAS émis à des Canadiens de plus de 20 ans, soit quatre millions de trop par rapport à la population.

Ces quelques erreurs statistiques du registre de l'assurance sociale révélée hier dans le nouveau rapport du vérificateur général, et bien d'autres encore, expliquent à elles seules comment cette inoffensive petite carte blanche et rouge est devenue au fil des ans un outil de prédilection pour les fraudeurs, conclut Denis Desautels.

*Voir* **LE NAS** *en A2*

**458** JOURS AVANT L'AN 2000

## INDEX


| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Petites annonces | | - affaires | D2 | Bridge | E7 | Horoscope | E5 | Mot mystère | D19 |
| - index | D15 | Arts et spectacles | | Décès | E6 et E7 | Informatique | C6 | Opinions | B3 |
| - immobilier | D15 à D17 | | E1 à E3 | Économie | D1 à D14 | Laval | A12 | Politique | B1, B4 à B7 |
| - marchandises | D17 | - horaire spectacles | E3 | Feuilleton | D19 | Loteries | A2 et A10 | Rive-Sud | A13 |
| - emplois | D17 à D19 | - horaire télévision | E2 | Êtes-vous observateur? | D15 | Monde | A19 et C7 | Tabloïd Sports | |
| - automobile | D19, E5 | Bandes dessinées | E5 | | | Mots croisés | D16 et S10 | - Michel Blanchard | S5 |


**ÉDITORIAL**
Le détournement
*- Alain Dubuc*
**page B2**

**MÉTÉO**
Percées de soleil
Max. 17, min. 7
**Cahier Sports,**
**page 16**

6 21924 98765 1

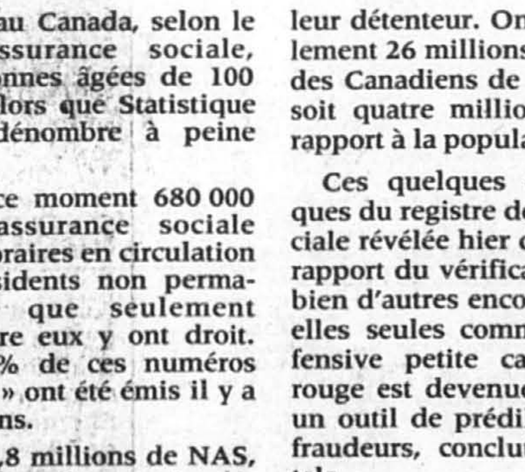

multi-voyages c'est un air de flamenco* sur les collines d'Andalousie

No 1 sur Haïti
Prix à partir de 484$

le paradis des Îles Canaries
Combiné séjour et croisière 23 jours, 3 259$
Départ 13 février retour 7 mars 1999
Contactez-nous pour plus d'information!

3 semaines en Espagne pour aussi peu que 1 134 $
incluant : Vol * Hébergement * Transfert, Forfait golf disponible sur demande / Départ 14 novembre 1998
Faites vite places limitées!

* Même lorsqu'il se montre vivace et coloré le flamenco tire son inspiration de la douleur dont est empreinte l'âme andalouse



8397, rue St-Denis, Montréal (Qc)
858-0011
1 888 302-6221
Ouvert le dimanche
2619213

Suites de la une

# Le plan Brochu est mort

**LE PLAN** / *Suite de la page A1*

À titre de propriétaire des Brewers de Milwaukee, Selig s'est fait le champion de la cause des petits marchés et a trouvé un allié naturel en Claude Brochu. Tant que Brochu ne donnera pas son accord à la vente de ses actions et/ou de l'équipe, il y a fort à parier que Bud Selig l'appuiera. Rappelons aussi que lors de son passage à Montréal il y a deux semaines, le président de la Ligue Nationale de baseball, Leonard Coleman, a réitéré toute la confiance du baseball majeur envers Claude Brochu. Quoi qu'en en pense, c'est encore Claude Brochu qui a des cartes maîtresses dans son jeu. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la visite du commissaire Bud Selig à Montréal, la semaine prochaine. Ces derniers jours, Selig a fait savoir par missive aux premiers ministres Jean Chrétien et Lucien Bouchard qu'il voulait les voir. Cette rencontre figure déjà à l'agenda de M. Bouchard qui se dit aussi « tout à fait disposé » à discuter avec Jacques Ménard d'une nouvelle proposition de plan d'affaires qui assurerait la survie de l'équipe à Montréal.

« Je suis tout à fait disposé à rencontrer ceux qui veulent me rencontrer sur cette question des Expos. Je suis tout à fait disponible. Peut-être dois-je interpréter ce désir de me rencontrer comme une volonté de présenter un autre plan d'affaires, qui serait plus rentable, et qui pourrait attirer des investisseurs privés », souligne le premier ministre.

M. Bouchard prend bien soin de préciser que sa position n'a pas changé sur l'injection de fonds publics dans la construction d'un nouveau stade. « Le gouvernement n'est pas un investisseur privé. Soyons clairs: pas de fonds publics », dit-il. Dans son entourage, on indique toutefois que le chef du gouvernement serait prêt à discuter d'une éventuelle implication de la Caisse de dépôt ou de Loto-Québec dans un nouveau stade moins dispendieux. Mais il faudrait bien sûr pour cela que le projet des Expos soit rentable pour ces partenaires, précise-t-on.

Des sources proches du dossier indiquent également que le gouvernement souhaiterait que davantage d'actionnaires soient impliqués dans l'équipe.






# Le scénario d'un scrutin à l'automne reprend du galon

**LE SCÉNARIO** / *Suite de la page A1*

Or, dit-il, une de ces réunions de militants, qui devait avoir lieu au printemps dernier, n'a pas eu lieu. « C'est un conseil national ordinaire, qui est prévu, qui pourrait faire des choses ordinaires ou extraordinaires », ajoute cependant M. Bouchard, visiblement amusé de jouer au chat et à la souris avec les journalistes.

Mais si le premier ministre se borne à garder la porte entrebâillée à des élections à l'automne, ses militants, eux, semblent bien prêts à l'ouvrir toute grande. « Avec la remontée des sondages, les militants commencent à brûler d'impatience. De notre point de vue, on ne devrait pas donner de chance à Jean Charest de se pratiquer tout l'hiver pour être en bonne campagne au printemps. On devrait battre le fer pendant qu'il est chaud », lance le président de l'association péquiste de Bonaventure, Pierre Provost.

Les militants gaspésiens ont d'ailleurs clairement fait sentir au chef péquiste qu'ils avaient des fourmis dans les jambes. « On lui a dit clairement ce qu'on pensait. Le chef fait les mêmes analyses que nous, il lit les mêmes sondages que nous. Moi, je pense qu'un créneau comme décembre pourrait être tout à fait réaliste », ajoute M. Provost.

Dans les officines au PQ, on explique que trois sondages à venir seront déterminants, une enquête de Michel Lepage, le sondeur interne du PQ actuellement en cours sur le terrain, et deux sondages par les maisons SOM et Léger & Léger. Ces enquêtes d'opinions devraient être complétées pour le 10 octobre. Chez les stratèges du gouvernement on estime que M. Bouchard a encore quelques semaines — jusqu'au 15 octobre environ — pour décider s'il déclenchera des élections générales cet automne.

En fait, M. Bouchard a donné des ordres clairs à la machine péquiste qui fonctionne désormais en prévision d'un scrutin à la fin novembre ou au début décembre. D'où la décision d'envoyer, vendredi dernier, les lettres aux militants les convoquant à un conseil national les 7 et 8 novembre.

On entend le plus souvent l'hypothèse d'un vote le 7 décembre, une campagne qui serait déclenchée dans la première semaine de novembre, tout de suite après les élections municipales. Un autre scénario, moins plausible, pointe le 30 novembre, avec un déclenchement fin octobre.

L'Assemblée nationale doit reprendre ses travaux le 20 octobre et quelques jours suffiraient à adopter les amendements nécessaires à la loi électorale à la suite du verdict de la Cour suprême sur l'affaire Libman, qui invalidait des dispositions de la loi référendaire.

### Saveur préélectorale

Entre-temps, le premier ministre a poursuivi hier sa tournée régionale aux Îles-de-la-Madeleine, qui a pris, du coup, une nette saveur préélectorale. M. Bouchard a été accueilli, à son arrivée à une rencontre avec des élus locaux, par un groupe de manifestants venus montrer au premier ministre la détresse dans laquelle se retrouvent ceux qu'on appelle les « sans-chèque », qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi et possèdent souvent des bateaux de pêche dont la valeur les empêche de recevoir un chèque de bien-être social.

« Il y a des laissés-pour-compte. Ils ne sont pas reconnus, pas quantifiables, donc on refuse de leur donner des programmes d'aide. Ils tombent dans une faille et on ne peut pas les sortir de là », souligne Emmanuel Deraspe, le porte-parole des 220 « sans-chèque » des Îles.

Visiblement irrité, le premier ministre s'est d'abord carrément abstenu de leur parler. « L'horaire est très chargé. C'est le premier ministre qui décide », a maladroitement tenté d'expliquer le ministre régional, Matthias Rioux. « Jamais un gouvernement n'a fait autant pour les Îles-de-la-Madeleine », s'est par la suite défendu le premier ministre, en soulignant que la ministre de l'Emploi, Louise Harel, avait fait de multiples ajustements qui avaient permis à 200 « sans-chèque » d'occuper un emploi. « Il y a des limites à ce qu'un gouvernement peut faire. On a fait tout ce qu'on a pu », conclut M. Bouchard.

# Le NAS est devenu le vrai passe-partout des fraudeurs

**LE NAS** / *Suite de la page A1*

Plus qu'un simple accès à l'assurance-chômage, comme le voulait Ottawa en 1964, la carte d'assurance sociale est devenue un véritable billet de loterie pour qui sait se jouer du système.

Le NAS donne accès au régime de pension du Canada et au régime des rentes du Québec, il ouvre la porte de l'aide sociale, de la CSST, des prêts étudiants, de l'assurance-maladie, il permet d'obtenir un permis de conduire ou de travail de Vancouver à Saint-Jean de Terre-Neuve, pour ne mentionner que quelques organismes gouvernementaux.

M. Desautels mentionne notamment le cas d'un individu qui collectionne 30 NAS et 25 prestations d'assurance-emploi.

Les entreprises privées y goûtent aussi et ce, par leur plus grande faute, dénoncent les enquêteurs de l'assurance-emploi. En s'obstinant à demander le numéro d'assurance sociale comme référence, les banques, les entreprises de location de toute sorte, les propriétaires de logements, les assureurs, pour ne nommer que ceux-là, perpétuent et légitiment une pratique parfaitement illégale.

Un concessionnaire l'a appris récemment à la dure, quand trois clients lui ont subtilisé 18 véhicules de location à l'aide de faux NAS.

« Un NAS, ça peut valoir jusqu'à 700 000 $ pour un fraudeur qui sait s'en servir à fond pour toucher du chômage, de la CSST et d'autres revenus gouvernementaux, pour ouvrir un compte de banque et obtenir une carte de crédit, louer des voitures... » indiquait récemment à *La Presse* Jean-Paul Desjardins, le responsable du service d'enquêtes et de contrôle de Développement des Ressources humaines pour le Québec. « Les possibilités sont pratiquement illimitées, il y a au moins 22 conséquences possibles avec une fausse carte », ajoute-t-il.

Comme le vérificateur le note dans son rapport, les enquêteurs sur le terrain ont compris depuis longtemps que la fraude avec le NAS est d'autant plus alléchante que les peines imposées n'ont pas de quoi décourager les coupables. Le vérificateur note le cas récent d'un fraudeur endurci qui a été condamné à une amende de... 200 $.

Sans compter que les services d'enquête du ministère du Développement des Ressources humaines sont évalués en fonction du retour sur investissement, c'est-à-dire combien rapporte chaque enquête sur un fraudeur en terme de trop-payé et d'amende.

« Une enquête sur les NAS, ça ne donne rien en terme de rendement, indique un enquêteur de Montréal. Il n'y a environ que 200 enquêtes au Québec par année. »

Les enquêteurs demandent en vain depuis des années que des peines plus sévères soient imposées aux fraudeurs. Ils demandent aussi à la direction de leur ministère d'adopter un nouveau système de carte plus moderne, avec puce électronique ou tout simplement photographie du détenteur. La direction du service de l'assurance a répété hier qu'il n'est pas question d'adopter de telles mesures.

« On ne peut pas obliger les gens à nous déclarer tous les décès et, de toute façon, il ne faut pas oublier que le NAS n'est pas une carte d'identification personnelle », souligne Bob Nichols, le directeur du service.

Le ministre Pierre Pettigrew et ses fonctionnaires ont affirmé hier qu'ils acceptaient toutes les recommandations du vérificateur et qu'ils avaient mis sur pied des groupes de travail pour régler les problèmes de fraude.

# Les points saillants

*Presse Canadienne*
OTTAWA

Voici les points saillants du deuxième rapport annuel du Vérificateur général du Canada, Denis Desautels, déposé hier à la Chambre des communes:

- faute de contrôles suffisants, le numéro d'assurance sociale est trop facile à obtenir, ce qui donne lieu à des fraudes innombrables;
- le programme d'avance en espèces aux agriculteurs, qui accorde des prêts sans intérêt, n'a pas prouvé toute son utilité;
- le processus de règlement des revendications territoriales des autochtones est beaucoup trop lent: en 22 ans, seulement 12 traités ont été conclus, alors qu'il en reste 70 à régler;
- le traitement des plaintes à la Commission canadienne des droits de la personne (deux ans en moyenne) est trop long et complexe;
- le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés pourrait avoir surestimé les économies qu'il dit avoir fait réaliser au système de santé canadien;
- l'inspection des pipelines par l'Office national de l'énergie est déficiente, ce qui met en danger la sécurité du public.

La Presse

**Renseignements : 285-7272**
**Abonnement : 285-6911**
*Télécopieur pour abonnement : 285-7039*
*Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30*
*Samedi de 7 h à midi*
*Dimanche de 7 h à 11 h*
**Rédaction : 285-7070**
**Promotion : 285-7100**

**Les petites annonces : 285-7111**
*Télécopieur : 848-6287*
*Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30*

**Décès, remerciements : 285-6816**
*Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30*

**Grandes annonces**
**Détaillants : 285-6931**
**National, TéléPlus : 285-7306**
**Carrières et professions, Nominations : 285-7320**

**Comptabilité**
**Grandes annonces : 285-6892**
**Les petites annonces : 285-6900**

*La Presse* est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
**Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

## LOTERIES

**La quotidienne**
*à trois chiffres :* **303**
*à quatre chiffres :* **9095**

## COLLECTES DE SANG

**Aujourd'hui, les donneurs sont invités à se rendre aux endroits suivants:**
- **à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;**
- **à Montréal: hôpital Sainte-Justine, salle Marcelle-Lacoste, 9e étage, 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de 9 h à 16 h 30. Objectif: 125 donneurs;**
- **à Lachine: centre Albert-Gariépy, 800, rue Sherbrooke, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs;**
- **à Valcourt: salle municipale, rue Desranleau, de 13 h 30 à 20 h. Objectif: 150 donneurs;**
- **à Windsor: centre régional Le Bel Âge, 6, 6ème Avenue, de 16 h à 20 h. Objectif: 125 donneurs.**

## DEMAIN DANS LA PRESSE




### Poésie en action

**Proposant plus de 300 activités dans 70 lieux, le 14e Festival international de la poésie de Trois-Rivières vous convie, du 2 au 11 octobre, à un grand festin de mots et d'images. Si vous rêvez de rencontrer un poète, de laisser s'envoler votre poème sur un cerf-volant le long du fleuve ou encore d'une petite virée trifluvienne, laissez-vous guider dans la capitale de la poésie par notre collaboratrice Ruth Tousignant, demain dans le cahier Sortir.**

## QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

*Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.*

**Êtes-vous prêt à débourser davantage pour avoir accès plus rapidement à des traitements médicaux?**

*Le départ de Felipe Alou sonne-t-il le glas des Expos à Montréal?*
*À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:*

**Oui: 69 %**
**Non: 31 %**

*NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.*

Reportage publicitaire
CHEZSOI98
LES GRANDS CONSTRUCTEURS

Ne manquez pas ce cahier spécial aujourd'hui dans La Presse
2681150
2681154-D

# Montréal métro

## Cockail Molotov dans le Centre-Sud

MARCEL LAROCHE

**Un cocktail Molotov lancé dans la porte cochère d'un immeuble à logements du Centre-Sud à Montréal a provoqué un incendie majeur, forçant l'évacuation en catastrophe, en pleine nuit, d'une douzaine de résidants qui ont échappé de justesse aux flammes.**



PHOTO SYLVAIN RYAN, *collaboration spéciale*

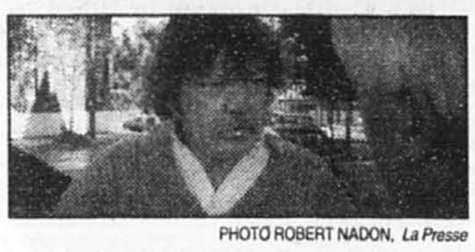


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

**À l'arrivée des pompiers, les flammes avaient gagné un balcon de la maison de Daniel Houle, qu'il a quittée en vitesse.**

Le feu a éclaté à la vitesse de l'éclair, vers 2 h hier matin, dans la partie avant de la maison centenaire située au 1691, rue Logan, tout près du pont Jacques-Cartier. Quelques secondes avant l'apparition des flammes, des voisins ont raconté avoir aperçu quatre ou cinq jeunes déambulant dans la rue en gesticulant et en faisant du bruit. Une fois rendu en face de l'immeuble de trois étages, l'un des fêtards aurait tout simplement lancé un cocktail Molotov dans la porte cochère donnant accès à la cour arrière.

Les flammes se sont immédiatement attaquées à la structure en bois, bloquant l'entrée, pour ensuite se propager à de vieux meubles remisés dans cet espace restreint. Attisé par de l'accélérant et des matières inflammables, le feu a rapidement pris de l'ampleur en se propageant au vieil édifice.

« À 1 h 58, ma femme s'est levée pour aller aux toilettes et tout était normal. En retournant se coucher deux minutes plus tard, elle a aperçu une boule de feu à travers le *châssis* », a indiqué hier à *La Presse* Daniel Houle, le propriétaire occupant le rez-de-chaussée de la maison incendiée. Encore sous le choc, son petit-fils, Sacha Bissonnette, s'est dit chanceux d'avoir pu quitter à temps l'immeuble en flammes. Réveillé en sursaut par trois ou quatre personnes qui criaient « sortez ! sortez ! sortez ! », le jeune homme de 24 ans se rappelle avoir vu des flammes vives du côté de la porte cochère et s'être inquiété pour sa grand-mère.

Comme la plupart de la douzaine de sinistrés qui ont tout perdu dans le brasier, Sacha Bissonnette a dit ne pas comprendre ce qui a poussé ces individus à mettre le feu à l'immeuble.

C'est à cette question que tenteront aussi de répondre les sergents-détectives Yves Ouimet et François Leclerc, de l'escouade des incendies criminels du SPCUM, qui ont passé une partie de la journée d'hier à fouiller les décombres en compagnie du chimiste Ronald Coulombe, du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal.

Par ailleurs, le chef Jean-Claude Archetto, du service de la prévention des incendies de Montréal, a dit qu'un feu violent et intense ravageait la porte cochère ainsi que deux fenêtres et un balcon de la maison à l'arrivée des premiers sapeurs. Les flammes se sont propagées avec une telle rapidité, de préciser l'officier du SPIM, qu'il a été impossible de sauver le vieil édifice, considéré comme une perte totale. Quant aux deux immeubles à logements se trouvant de chaque côté de la maison incendiée, ils ont subi des dommages considérables par l'eau et la fumée.

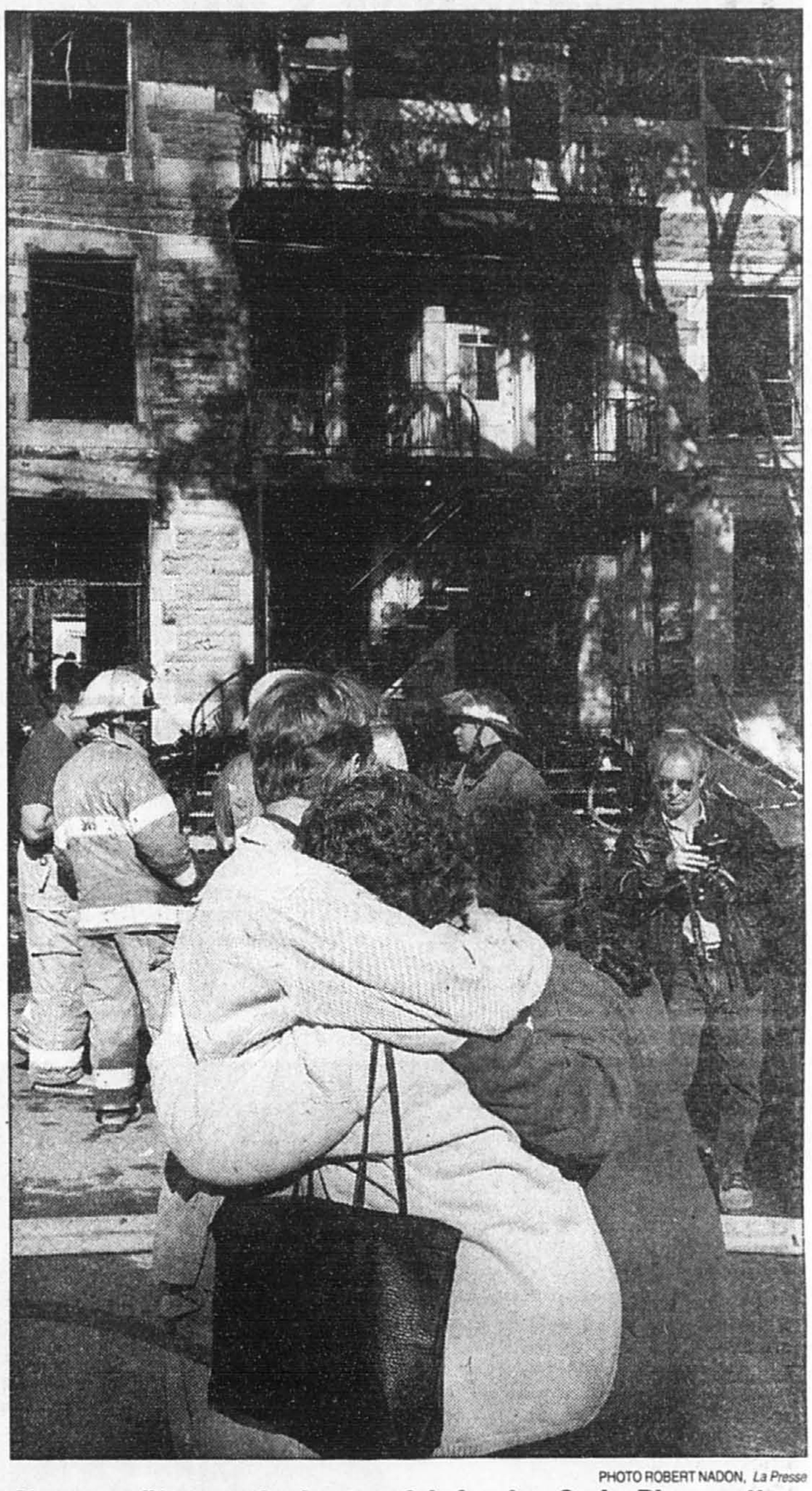


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

**Chanceux d'être sorti sain et sauf du brasier, Sacha Bissonnette a été réconforté par sa mère devant les ruines de la maison de son grand-père, rue Logan, près du pont Jacques-Cartier.**

## Rigueur inhabituelle en cour municipale

ANDRÉ CÉDILOT

**Durant les sept derniers mois de 1997, la cour municipale de Montréal a expédié des avis de comparution à des automobilistes sans tenir compte des explications qu'ils avaient fournies à l'envers des constats d'infraction à la circulation.**

Faute de pouvoir obtenir la version du greffier et du contentieux de la cour, *La Presse* a obtenu confirmation auprès du médiateur de la Ville de Montréal, Robert Côté, que des contraventions faisant l'objet d'une contestation préalable n'avaient pas été traitées selon les règles habituelles.

Comme il attend lui aussi une réponse du même service à une lettre qu'il a envoyée lundi, M. Côté ne peut dire combien d'automobilistes ont pu être brimés. « Des centaines, peut-être des milliers, je ne le sais trop », a-t-il dit après avoir été saisi de deux cas portés à l'attention de *La Presse*.

Selon une pratique établie de longue date ( aucune loi ni règlement n'oblige la Ville à agir de la sorte ), les autorités montréalaises invitent les contrevenants à utiliser l'espace prévu au verso du billet pour s'expliquer à propos de l'infraction qui leur est reprochée. Après une enquête interne, advenant que les explications soient satisfaisantes, un procureur de la cour municipale fait généralement annuler la contravention. Dans le cas contraire, elle est maintenue et l'intimé est invité à payer l'amende prévue ou à se présenter devant un juge pour défendre sa cause.

De mai à décembre 1997, il semble toutefois que les autorités de la Ville aient convoqué les contrevenants d'un bloc devant la cour, sans vraiment se soucier de ce qui était écrit à l'endos des contraventions.

Avant d'être appelé à comparaître, certains avaient même reçu une lettre de la Ville les avisant que leurs explications avaient été jugées satisfaisantes et, par conséquent, que le constat d'infraction émis contre eux avait été retiré !

C'est le cas, entre autres, d'un résidant de l'Abitibi qui souligne, preuve à l'appui, que le modèle de son véhicule ne correspond pas à celui mentionné dans la contravention. « Sûrement que le préposé au stationnement a mal noté le numéro de plaque puisque le plaignant n'était pas à Montréal le jour de l'infraction », indique M. Côté.

Depuis vendredi, le médiateur de la Ville précise avoir reçu 11 plaintes de citoyens qui ont peine à comprendre les raisons pour lesquelles la Ville les somme de comparaître en cour, malgré des explications qui semblent de béton.

Un autre exemple : ce citoyen qui démontre, photos à l'appui, ne pas avoir aperçu une affiche de stationnement parce qu'elle était cachée par un échafaudage.

« Il ne s'agit pas de m'immiscer dans les procédures judiciaires, mais les dirigeants de la cour municipale doivent s'expliquer sur ce qui s'est passé à la fin de 1997. Est-ce qu'il y a eu enquête administrative ou non ? Si non, pourquoi ? De prime abord, ça peut donner l'impression que c'est une tactique pour forcer les gens à payer. De mon côté, j'en fais une question d'équité », conclut le médiateur de la Ville.

## Report de grève des pompiers d'ADM

Les pompiers d'Aéroports de Montréal ont dû reporter leur grève générale à la suite de la nomination, hier, d'un conciliateur qui rencontrera les parties le 21 octobre.

Les pompiers, qui desservent les aéroports de Dorval et Mirabel, veulent renouveler un contrat échu depuis le 30 juin dernier.

Mais avant même d'entamer les négociations, ils exigent de régler un vieux litige et demandent que leur employeur s'engage à respecter la clause de leur convention de travail portant sur l'assurance collective.

**Selon le syndicat, la convention stipule que l'employeur doit verser 75 % de la prime d'assurance collective, mais celui-ci refuse de payer plus que la moitié de la prime, arguant que le syndicat fait une mauvaise interprétation.**

**Le grief qu'a déposé le syndicat à ce propos doit être entendu d'ici décembre ou janvier.**

AILES
LES AILES DE LA MODE
FEMME
Je me fais plaisir
ALLURE ET CONFORT
Looks simples, matières tout confort et qualité des coupes, voilà l'esprit mode des Ailes.
Pull en molleton polaire
68,95$
Jean coupe régulière
58,95$
ESPRIT
Collections décontractées
Les griffes Tommy, Kèss, Esprit, Private Member, Point Zéro et Louis Garneau font de l'automne la plus belle des saisons. À découvrir!
MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537

# Les échantillons-cadeaux de lait pour nourrissons découragent l'allaitement

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les femmes de milieu défavorisé qui reçoivent des bouteilles ou des échantillons de lait gratuits à leur sortie de l'hôpital courent deux fois et demi plus de risques d'arrêter d'allaiter dans les deux mois suivant l'accouchement que celles qui n'ont pas reçu de tel cadeau de la part des fabricants.

C'est ce que révèle une enquête menée auprès de 270 nouvelles mères de la région de Montréal, enquête dont les résultats viennent d'être publiés par le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé ( GRIS ) de l'Université de Montréal.[1]

« Lorsque ces femmes font face à un problème pendant l'allaitement, le message venant de l'hôpital est que c'est 'ben correct' si tu lui donnes une bouteille », déplore l'auteure principale de l'étude, le docteur Louise Séguin.

Parmi les 85 femmes allaitantes suivies pendant 70 jours après l'accouchement, 41 % ont reçu des échantillons de lait ou des biberons en cadeau à leur sortie de l'hôpital. Cette pratique est pourtant interdite par le gouvernement québécois et proscrite par le « Code international de commercialisation des substituts du lait maternel » de l'Organisation mondiale de la santé.

Mme Séguin attribue cette situation aux liens étroits existant entre les établissements et les fabricants de préparations lactées. En vertu d'une entente conclue entre le gouvernement et les fabricants, ceux-ci fournissent gratuitement aux hôpitaux le lait dont ils ont besoin. « Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, il n'est pas étonnant que les hôpitaux aient de la difficulté à ne pas donner les échantillons à la sortie », fait remarquer le docteur Séguin.

« Ça veut dire que les hôpitaux contreviennent aux règles du ministère », a déclaré une porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux lorsque *La Presse* lui a fait part des données recueillies par l'équipe de Louise Séguin. Il faut dire que l'enquête sur le terrain a été réalisée en 1995 et que les pratiques des hôpitaux peuvent avoir évolué depuis.

### La part des hommes

Les cadeaux offerts par les fabricants de lait pour nourrissons ne sont qu'un des nombreux facteurs tendant à décourager l'allaitement chez les femmes peu scolarisées, un milieu où la proportion de bébés nourris au sein est traditionnellement faible. L'étude du GRIS montre que les mères ont plus de chances de choisir l'allaitement dans les centres hospitaliers qui permettent la flexibilité de l'horaire des boires et la cohabitation mère-enfant.

De nombreux facteurs personnels jouent aussi un rôle important, en particulier l'attitude du conjoint. Une femme dont le conjoint est favorable à l'allaitement maternel a sept fois plus de chances d'allaiter que celle dont le conjoint y est défavorable ou indifférent. L'opinion de la meilleure amie de la nouvelle maman est également importante, plus même que celle de la mère. « La population qu'il faut viser ( dans les campagnes d'éducation ), ce sont les jeunes, autant hommes que femmes, plus que les grands-mamans », estime Mme Séguin.

De nombreuses études ont montré que les bébés nourris au sein sont en meilleure santé physique et psychologique que ceux qui tètent le biberon. Diverses enquête révèlent qu'au Québec, à peine 20 à 25 % des mères de milieux pauvres entreprenaient de nourrir leur enfant au sein. Cependant, certains indices laissent penser que cette proportion est à la hausse.

*( 1 ) Séguin, L. et autres, « Le rôle de l'environnement pour l'allaitement maternel chez les femmes défavorisées », GRIS, R98-03, juin 1998.*

# Fini les cadeaux

ANDRÉ PRATTE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux modifiera cet automne sa circulaire sur l'approvisionnement en lait pour nourrissons de façon à interdire toute remise d'échantillons gratuits aux mamans sortant de l'hôpital, a appris *La Presse* hier.

Émise il y a cinq ans, la circulaire 1993-080 régit les rapports entre hôpitaux et fabricants de préparations lactées. Le gouvernement espérait ainsi mettre une terme à la lutte acharnée que se livraient les fabricants pour s'accaparer le marché hospitalier.

Depuis, les trois principaux fabricants fournissent leurs produits gratuitement aux hôpitaux et se partagent le marché à parts égales suivant un système de rotation.

En vertu de la circulaire, l'hôpital doit s'assurer « que les fournisseurs n'entrent en aucun temps, directement, en contact avec les mères ».

La remise de cadeaux est interdite, sauf à la sortie de l'hôpital dans le cas des mères qui n'ont pas choisi l'allaitement naturel.

Or, si l'on en croit l'étude réalisée en 1995 par le GRIS dans quatre hôpitaux de la région de Montréal ( voir le texte ci-contre ), 41 % des mères allaitant ont reçu de tels cadeaux, ce qui contreviendrait aux normes édictées par Québec.

Une vérification rapide faite l'an dernier par la Direction de la santé publique ( DSP ) avait conclu que seulement deux des neuf hôpitaux accoucheurs de l'île de Montréal remettaient encore des échantillons de lait gratuits. Cependant, les responsables du dossier à la DSP doutent de l'exactitude de cette donnée.

### Un argument de plus

Chef du service de périnatalité au campus Saint-Luc du CHUM, le docteur Francine Léger indique qu'à cet hôpital, la remise d'ensembles-cadeaux comprenant des échantillons de lait et des coupons rabais est « assez systématique ». « C'est sûr que ce n'est pas recommandé, soupire le docteur Léger. S'il y a un moment de découragement, l'échantillon est là, alors il n'y a même pas besoin de l'acheter. » Mme Léger, qui est aussi présidente du Collège québécois des médecins de famille, se réjouit de ce que l'étude du GRIS lui fournira un argument de plus pour convaincre les hôpitaux de changer leur politique à cet égard.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, on ne remet plus d'échantillons-cadeaux aux nouvelles mamans depuis deux ans. La coordonnatrice de la périnatalité, Pauline Racette, raconte que la décision n'a pas été facile à vendre, ni aux fabricants — « Ils n'étaient pas très contents » — ni aux infirmières. « Ça venait en paquet, avec des crèmes et du savon, alors le personnel trouvait ça dommage, compte tenu du fait que nous avons une clientèle défavorisée », explique Mme Racette.

Quoi qu'il en soit, l'exception permettant la remise de cadeaux aux mères ayant choisi de ne pas allaiter sera éliminée dans la nouvelle version de la circulaire du ministère de la Santé. Selon la porte-parole du ministère, « ça va être clair, on va le défendre carrément. »


Si vous cherchez de la grande littérature... une bonne librairie, c'est dur à battre.




Notre spécialité, c'est les véhicules Chrysler.

MISE AU POINT 5 ÉTOILES • SERVICE CINQ ÉTOILES CHRYSLER

69,99 $ (4 cyl.) 79,99 $ (6 cyl.) 89,99 $ (8 cyl.)

**Comprend :** ✔ Diagnostic électronique complet du moteur ✔ Pose de bougies* Mopar/Champion de qualité ✔ Réglage de l'allumage et du régime de ralenti ✔ Vérification des câbles d'allumage, des courroies d'entraînement, de la soupape RGC, des tuyaux, du filtre à air et du filtre à essence ✔ Vérification et nettoyage des bornes de la batterie ✔ Essai routier ✔ Garantie** de 12 mois sans limite de kilométrage sur pièces et main-d'oeuvre

HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES POUR VOTRE COMMODITÉ

SERVICE CINQ ÉTOILES
CHRYSLER
ROULEZ TOUJOURS MIEUX

CHRYSLER Dodge Camions Dodge · CHRYSLER Plymouth Jeep Eagle · Jeep Eagle

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

Offre valable chez tous les concessionnaires Chrysler participants
*Supplément pour bougies platine
**Détails chez votre concessionnaire

CHRYSLER


# La « fièvre Montignac » laisse les diététistes de marbre

La « fièvre Montignac » n'a pas gagné les diététistes.

« La réduction des calories demeure un facteur déterminant dans la perte du poids », a déclaré hier l'Ordre professionnel des diététistes du Québec ( OPDQ ).

L'organisme réagissait aux résultats préliminaires présentés récemment par l'équipe de chercheurs du laboratoire des sciences de l'activité physique de l'Université Laval, qui a vérifié sur une période de trois semaines l'efficacité du régime Montignac.

L'OPDQ dit ne pas s'étonner d'apprendre que le « régime Montignac » ait permis à 12 volontaires obèses ou faisant de l'embonpoint de perdre du poids. Cette perte de poids, selon l'organisme, serait consécutive à une diminution de l'apport calorique d'environ 25 %.

« Autrement dit, ces personnes ont perdu du poids parce qu'elles ont ingéré moins de calories, écrit l'OPDQ dans un communiqué. On peut entre autres expliquer cette situation du fait que le régime proposé est riche en fibres et en protéines, et il est bien connu que les fibres et les protéines procurent une sensation de satiété.

Michel Montignac, un autodidacte français, soutient que son régime occasionne une perte de poids, non pas à cause d'une réduction des calories, mais plutôt par les choix d'aliments proposés et leurs effets sur l'insuline et le métabolisme des graisses. L'OPDQ ne retient pas cette explication.

L'Ordre souligne en outre l'absence d'études à long terme du régime Montignac et dit se demander si, à long terme, un régime élevé en protéines accompagné d'une restriction dans les choix d'aliments pourrait avoir des conséquences négatives pour la santé.

# La voie maritime passe au privé

*Presse Canadienne*

Après 39 ans sous la gouverne du gouvernement fédéral, la voie maritime du Saint-Laurent passera demain à des intérêts privés regroupant la plupart de ses plus fréquents utilisateurs. Ottawa avait annoncé son intention de privatiser la voie maritime en 1995 et demeurera tout de même propriétaire des actifs.

C'est l'ancien dirigeant des chantiers MIL Davie, l'homme d'affaires québécois Guy Verroneau, qui assumera la direction de la compagnie sans but lucratif qui déménagera ses pénates d'Ottawa à Cornwall.

Membre du conseil d'administration et vice-président de Fednav Ltée, Georges Robichon estime que le nouveau style de gestion permettra de réaliser des économies en réduisant la main-d'oeuvre et en simplifiant les opérations.

# L'église du curé Prescott



Philippe CANTIN

Dans la sacristie de l'église Saint-Jean-de-la-Croix, des femmes préparent le repas du midi. Il s'agit d'un « pastel de choclo », un plat à base de purée de maïs. Derrière elles, des enfants jouent en silence autour de lits pliants où ils dorment depuis 12 jours. Malgré le temps doux et ensoleillé, pas question pour eux de s'amuser dans le parc à l'ombre du bâtiment, coin Saint-Laurent et Saint-Zotique. Craignant l'intervention des agents de l'immigration canadienne, les adultes leur interdisent de mettre le nez dehors.

Jolie dans sa robe brune, la petite Christina est inquiète. Âgée de 9 ans, elle ignore ce que l'avenir lui réserve. Elle préférerait de beaucoup se retrouver dans son école du nord de la ville, au milieu de ses amis, plutôt que dans cette grosse église. En compagnie de sa famille, elle vit à Montréal depuis près de trois ans et parle un excellent français. D'une voix douce, elle explique que les « policiers » veulent la renvoyer au Chili. « Mais moi, je souhaite rester ici. »

Christina et ses compatriotes ont trouvé refuge à l'église le 17 septembre. Ce jeudi-là, comme à l'habitude, une préposée du presbytère est allée verrouiller les portes de l'entrée principale en fin d'après-midi. À sa surprise, elle a constaté la présence de dizaines de Chiliens, manifestement déterminés à demeurer sur place. Elle en a averti Denis Prescott, administrateur de la paroisse, comme les curés sont désormais surnommés.

Très vite, M. Prescott a compris qu'une autre crise venait d'éclater. Et que bien malgré lui, il se retrouvait de nouveau au coeur d'une controverse légale et humanitaire d'une complexité inouïe, mettant en cause les gouvernements du Québec et du Canada, les forces de l'ordre et différents groupes de pression. Une controverse qui, ultimement, brisera les espoirs de plusieurs hommes, femmes et enfants d'origine chilienne souhaitant s'établir chez nous.

■■■

L'histoire commence en février dernier. Menacés d'expulsion du Canada après s'être vu refuser le statut de réfugiés politiques, des ressortissants chiliens entreprennent une grève de la faim à Saint-Jean-de-la-Croix. Deux jours plus tôt, ils avaient demandé à un autre prêtre du quartier de les accueillir dans son église. Ne comprenant pas l'espagnol et saisissant mal le sens exact de leurs propos, celui-ci leur a conseillé de s'adresser à son collègue Prescott.

Longtemps membre du Bureau mondial du scoutisme catholique, Denis Prescott maîtrise parfaitement la langue de Cervantes. Après un séjour en classe d'immersion au Mexique, il a vécu trois mois dans des bidonvilles péruviens. Il a aussi visité l'Uruguay, le Paraguay, la Colombie, le Brésil et... le Chili, développant une expertise remarquable à propos de cette région du globe.

Après consultation avec ses supérieurs, M. Prescott refusa aux grévistes de la faim l'accès à son église. Peu importe, ils s'y installèrent le lendemain. Et en peu de temps, M. Prescott découvrit les mille nuances de la politique canadienne en matière d'immigration. Les Chiliens mirent fin à leur grève en obtenant l'assurance qu'un comité de suivi, composé de personnalités publiques, s'assurerait du respect de leurs droits. C'est ainsi que le cardinal Jean-Claude Turcotte et Gérald Larose, président de la CSN, se retrouvèrent mêlés au dossier.

Le 14 septembre, Immigration Canada amorça le processus d'arrestation et de déportation des ressortissants chiliens considérés en état d'illégalité. Cette action provoqua un climat de panique. Plusieurs d'entre eux investirent de nouveau l'église Saint-Jean-de-la-Croix. Et s'ils refusent aujourd'hui à leurs enfants la permission de jouer dehors, c'est par crainte que des agents les interceptent, forçant ainsi leurs parents à venir les récupérer... et à prendre le premier vol en partance pour Santiago.

Vendredi dernier, un porte-parole de Lucienne Robillard, la ministre de l'Immigration, a indiqué qu'il était hors de question de procéder à des arrestations à l'intérieur de l'église Saint-Jean-de-la-Croix. Au plan des relations publiques, la manoeuvre serait évidemment désastreuse. Le curé Prescott a été impressionné par l'habileté de la manoeuvre. Si l'Église chasse les Chiliens de l'édifice paroissial, c'est elle qui paraîtra mal. « On aura l'air de gros méchants », dit-il.

En attendant le dénouement de l'affaire, M. Prescott doit composer avec des paroissiens plus traditionnels ne comprenant pas pourquoi des enfants circulent à bicyclette le long des confessionnaux. « Faut bien qu'ils dépensent leur énergie... »

■■■

Environ la moitié des Chiliens regroupés dans l'église Saint-Jean-de-la-Croix sont originaires de Valparaiso, une ville portuaire située à une heure et demie de route de Santiago. Au XIXe siècle, avant la construction du canal de Panama, il s'agissait d'une métropole vibrante d'Amérique du Sud. Les navires en route vers le Mexique y faisaient escale.

Cent ans plus tard, Valparaiso est aux prises avec de graves difficultés économiques. Pour les travailleurs, la vie représente un défi quotidien. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux ont succombé à l'appel d'agents de voyage sans scrupules les ayant assurés que le Canada acceptait généreusement les immigrants et qu'on pouvait facilement dénicher un travail.

En 1995, quand les touristes chiliens ont été dispensés d'obtenir un visa pour visiter le Canada, plusieurs citoyens de Valparaiso ont consacré leurs économies à l'achat d'un billet d'avion pour Montréal ou Toronto. Arrivés à destination, ils ont réclamé le statut de réfugiés politiques, se disant victimes de persécution dans leur pays d'origine. Trois ans plus tard, leur demande officiellement rejetée, on les oblige à quitter le Canada et à recommencer leur vie une autre fois. Durant ces trois années, ils ont eu le temps de trouver un boulot, se faire des amis... et découvrir la lenteur de la bureaucratie canadienne.

« On ne peut prétendre qu'un régime répressif ou de terreur existe au Chili, explique Jose Del Pozo, professeur d'histoire à l'UQAM. Mais il existe des trous dans la démocratie, notamment au niveau de la police et des forces armées. Des personnes ayant témoigné contre des militaires dans des procès relatifs au respect des droits de l'homme peuvent être en danger. Et la police a encore le coup de matraque facile en cas de manifestation. »

Raul Reyes, qui doit quitter le Canada avant le 1er octobre, ajoute : « La vie est plus tranquille au Québec. Je peux me promener dans la rue, aller à La Ronde avec mes enfants, sans qu'un policier m'intercepte pour contrôler mon identité. »

Bref, si le Chili a enfin franchi l'ère Pinochet, sa culture démocratique demeure bien jeune.

■■■

La petite Christina a passé sa 13e nuit à l'église Saint-Jean-de-la-Croix, hier. Comme plusieurs de ses compagnons d'infortune, son intégration à la société québécois ne fait aucun doute. Avec un peu de chance, peut-être verra-t-elle son nom, et ceux de ses parents, placés sur une liste d'immigrants présélectionnés pour le Québec. Si oui, la famille devra néanmoins se rendre dans un tiers pays, sans doute au Mexique, pour remplir les formalités de circonstance. La loi oblige encore à ce détour futile et coûteux.

En revanche, tous ne profiteront pas de cette opportunité. Les critères d'Immigration Québec, basés sur un système de points, sont rigoureux. Et l'occupation de l'église du curé Prescott pourrait se prolonger.

**Autre texte en page B 3**

# Mystérieuses maladies près d'installations nucléaires

*d'après Associated Press*
NASHVILLE, Tennessee

Des centaines de personnes résidant à proximité d'usines d'armement nucléaire et d'installations de recherche nucléaire dans onze États américains ont été victimes de maladies mystérieuses, a affirmé le *Tennessean* hier.

Le journal a interviewé 410 personnes dont les symptômes incluent des tremblements, des pertes de mémoire, la fatigue et une foule de problèmes respiratoires, musculaires et de reproduction. Leurs médecins sont incapables d'expliquer pourquoi ils sont malades.

Aucun lien direct n'a été établi entre ces maladies et les sites du ministère de l'Énergie. De plus, ces 410 malades ne représentent qu'un faible pourcentage des millions de personnes qui vivent à proximité d'une installation nucléaire.

On ignorait même encore si les Américains habitant près de ces usines présentaient un taux plus élevé de maladies inexpliquées que la population totale.

Pourtant, médecins, scientifiques et parlementaires ont estimé que leur nombre était suffisamment important pour mériter une étude afin de déterminer les causes de ces maladies.

Les responsables du ministère de l'Énergie ont reconnu que les sites étaient contaminés. Parmi les matériaux qui y sont utilisés figurent en effet des éléments radioactifs comme le plutonium, ainsi que des métaux toxiques comme le mercure, le plomb ou l'arsenic.

Le ministère a cependant souligné qu'il n'existait aucune preuve que les employés de ces installations ou les habitants de la zone avaient été exposés à ces éléments dangereux dans une proportion suffisante pour les faire tomber malades.


*Ne cherchez pas plus loin.*

**Nokia 5190**
*Grandeur réelle*




- Petit, léger et facile à utiliser
- Pile longue durée ultraperformante
- Touche *Navi-Key* donnant accès à toutes les fonctions

*Puce à seulement 25 $. Pour de plus amples renseignements, passez au point de vente Fido® de votre choix.*

**Appelez-le par son nom : 1 888 482-FIDO**
www.fido.ca

**75 $**

fido
C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS
- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :
COMPLICE ENTRE · FUTURE SHOP · CAMELOT · CENTRE DE DOMOTIQUE · MicroAge · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · EATON · COOPSCO · AILES · EN GROS · GCL

# Saulie Zajdel invite les préposés au stationnement à la tolérance

GILLES GAUTHIER

**Le scandale des vignettes VIP n'a pas encore connu son aboutissement que déjà des appels à la tolérance à l'endroit de certaines catégories de contrevenants aux règlements sur le stationnement sont lancés au conseil municipal de Montréal.**

Le conseiller Michael Applebaum (Nouveau Montréal) a demandé hier que les préposés au stationnement ferment à nouveau les yeux sur les infractions de ceux qui stationnent leurs véhicules sur leur terrain sans avoir de pente pour y accéder, et des Juifs qui garent leur voiture près des synagogues au début des fêtes religieuses. Ces derniers ne peuvent, en vertu de leurs croyances, conduire leurs véhicules pendant les fêtes, parfois pendant deux jours. Or leurs voitures sont stationnées sur des rues où le parking est, du lundi au vendredi, permis d'un côté pendant une journée donnée et de l'autre côté le lendemain.

Une tolérance à l'endroit de ces deux catégories de contrevenants existait depuis plusieurs années, mais les préposés au stationnement se montrent impitoyables et appliquent les règlements à la lettre depuis que l'affaire des vignettes a éclaté. Ce qui fut le cas pendant la fête du Rosh hashanah la semaine passée.

Membre du comité exécutif, le conseiller Saulie Zajdel a rappelé que ce régime particulier à l'endroit des Juifs pratiquants existait depuis douze ou quinze ans, qu'il ne touchait que de 20 à 25 rues à Montréal, que les contraventions avaient été émises « par inadvertance » et qu'il allait les faire annuler.

M. Applebaum a soutenu que la décision de l'administration de suspendre les aubergines en attendant la fin de l'enquête administrative avait incité celles qui étaient encore au travail à se montrer intransigeantes, craignant d'être prises en flagrant délit de... tolérance.

Le débat a pris une tournure douteuse lorsque M. Zajdel a invité M. Applebaum, en anglais, à « mettre sa couche parce qu'il y a peut-être quelque chose qui sort ». Le président d'assemblée, Luc Larivée, n'y a rien vu de répréhensible, estimant qu'elle équivalait à l'expression française « mettre ses culottes ». M. Zajdel a finalement retiré ses paroles.

La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, affirmait en fin d'après-midi hier qu'elle n'avait pas encore reçu le rapport de la directrice du Service des travaux publics, Johanne Falcon, au sujet des sanctions finales qui devraient être imposées aux préposés au stationnement qui sont présentement suspendus.

L'opposition majoritaire a par ailleurs rejeté dans la nuit de lundi à mardi un contrat conclu entre la Ville et la Société de gestion Marie-Victorin, organisme mis sur pied pour que Québec puisse combler le « trou » de 53 millions dans le budget de 1998.

Le maire Pierre Bourque a minimisé l'importance de ce rejet et a fait savoir qu'il reviendra à la charge après les élections du 1er novembre.

Hier, c'était le parti au pouvoir qui était majoritaire à cause de l'absence de conseillers d'opposition et il a tenté de faire adopter l'accord de principe conclu avec la compagnie Sudenco pour l'aménagement d'un golf et la construction d'habitations dans le Bout-de-l'île. L'opposition s'est livrée à des manoeuvres d'obstruction systématique jusqu'à ce que le conseil ajourne ses travaux à cause de la fête juive du Yom Kippour. Ils reprendront demain après-midi.

## L'EXPRESS DU MATIN



### Armes blanches contre billets de football

● Pour la deuxième année consécutive, le Service de police de la CUM et le club de football les Alouettes unissent leurs efforts pour enrayer la possession d'armes blanches. Tous les jeunes, principalement ceux de 13 à 17 ans, qui remettront leurs armes blanches (couteaux, machettes, épées, pics, à l'exception des couteaux de cuisine), recevront en échange un coupon leur donnant droit à une paire de billets pour le match opposant les Alouettes aux Blue Bombers de Winnipeg, le 25 octobre prochain à McGill. Les armes peuvent être remises à n'importe quel poste de quartier du SPCUM sans crainte de reproche pendant cette période.

### Un homme repêché par les pompiers

● Un désespéré a fait un plongeon de plus de 100 pieds dans la rivière des Prairies, hier vers 16 h, à Laval, en se jetant en bas du pont Pie-IX. Les pompiers de Laval sont rapidement intervenus et ont réussi à secourir l'homme. La circulation a été perturbée pendant une vingtaine de minutes.

### Bébés branchés

● La direction de la santé publique de la régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie profite de la Semaine mondiale de l'allaitement pour faire la promotion de l'allaitement maternel, de sa valeur sur le plan nutritif et de ses avantages économiques. La régie a lancé le programme régional *Nos bébés... branchés pour l'an 2002*, qui vise à atteindre l'objectif de 80 % d'allaitement, fixé par les priorités nationales de santé publique. En Montérégie, seul l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins affiche exceptionnellement ce taux. Soulignons que le taux d'allaitement au Québec est l'un des plus bas au Canada. À peine 48 % des mères québécoises allaitent encore leur bébé à leur sortie de l'hôpital, alors que la moyenne canadienne est de 74 %.

### Autoroute Ville-Marie

● Dans le cadre des travaux de réfection de l'autoroute Ville-Marie (A-720), le ministère des Transports du Québec permet maintenant l'utilisation de la bretelle d'accès Saint-Jacques en direction Est aux autobus exclusivement, entre 6 h 30 et 9 h 30, du lundi au vendredi. Cette mesure permet aux usagers du transport en commun de joindre plus rapidement le centre-ville, ce qui représente une économie de temps d'au moins 10 minutes pour les 1000 personnes prenant place à bord des 25 autobus de la STCUM et des conseils intermunicipaux de transport du Sud-Ouest, du Haut-Saint-Laurent et du Roussillon, qui empruntent habituellement ce parcours.

### Découverte d'un cadavre

● Un chasseur a fait une macabre découverte vers 16 h 15, hier, dans le canton de Granby, alors qu'il se promenait en bordure du chemin Bousquet à l'orée d'un petit bois. Le corps d'un homme d'une trentaine d'années gisait sur le dos, au fond d'un fossé contenant un peu d'eau, et présentait des marques de sang sur la poitrine. Selon des informations fournies par l'agent Serge Dubord, de la Sûreté du Québec, l'homme aurait aussi subi des blessures importantes au dos, mais on ne pouvait pas encore dire si ces lacérations avaient été causées par un couteau ou une arme à feu. Aucune arme n'a cependant été retrouvée à proximité du cadavre et les policiers ont ratissé tout le secteur environnant dans le but de trouver d'autres indices. L'enquête sera menée conjointement par les policiers du canton de Granby et ceux des crimes majeurs de la SQ.

### Perquisition

● Les agents du projet HARM (Hells Angels-Rock Machine) ont perquisitionné hier, vers 18h30, dans un appartement du 1425, rue Aylwin, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Ils ont saisi 250 plants de marijuana, d'une valeur de 250 000 $ sur le marché noir et ont arrêté un homme relié aux Rock Machine. Ce sont des voisins au nez fin qui ont contacté les policiers pour les informer de la possibilité d'une culture de drogue à l'intérieur du logement.



PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

## Opération piéton dans le Plateau

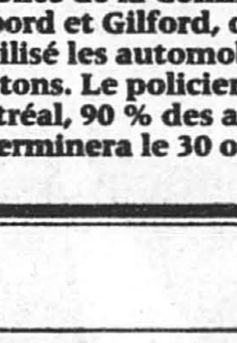
**Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a érigé hier après-midi un barrage piétonnier à l'angle des rues Chambord et Gilford, dans le cadre de son Opération piéton. Les policiers et plusieurs élèves de l'école Paul-Bruchési ont alors sensibilisé les automobilistes à l'importance de respecter le Code de la sécurité routière, notamment à l'égard de la sécurité des piétons. Le policiers Sylvain Brosseau et la jeune Catherine Caisse ont abondamment diffusé de l'information sur le sujet. À Montréal, 90 % des accidents impliquant des piétons arrivent au moment où la personne traverse la rue. L'Opération piéton se terminera le 30 octobre.**

## Têtes d'affiche

■ Jeunesse Canada monde est à la recherche de jeunes de 17 à 20 ans désirant vivre une expérience à l'étranger ou ailleurs au Canada, dans le cadre de programmes d'échange d'une durée de sept mois. Jeunesse Canada monde assume les frais de transport, de nourriture et de logement. L'expérience porte sur la compréhension des réalités culturelles, sociales, économiques et politiques d'un milieu étranger. Date limite d'inscription, le 20 novembre. Renseignements : Jeunesse Canada monde, 2330, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H3J 1N4. Tél. 931-3933.

■■■

■ Le groupe Forzani vient de remettre 31 500 $ aux Jeux olympiques spéciaux (pour handicapés), dont 5000 $ provenant d'un tournoi de golf et de dons d'employés du groupe Forzani. C'est le chef de la direction financière de l'entreprise, Robert Sartor, et Tom Quinn, chef de l'exploitation, qui ont remis le don.



Robert Sartor

■■■

■ Conférence publique de la médaillée olympique Nathalie Lambert et de Daniel Lamarre, président et chef de la direction du groupe TVA. Une partie des profits sera remise, sous forme de bourses, à Benoît Gauthier et François Letourneau, membres de l'équipe canadienne de canoë-kayak. C'est pour le mercredi 21 octobre, au Gesù, à 19 h. Coût : 50 $. Renseignements : 723-3444.

■■■

■ Grâce à la générosité de ses commanditaires et des golfeurs, la fondation Gemini a pu encaisser des bénéfice de 21 000 $ avec la tenue du deuxième tournoi de golf Maurice Dupont. Les mères dans le besoin de Laval pourront ainsi profiter d'un soutien alimentaire offert par la fondation Gemini, en collaboration avec le CLSC du Marigot. La fondation a été mise sur pied il y a six ans par Maurice Dupont, directeur de la succursale lavaloise de Lévesque Beaubien Geoffrion, Carole Surprenant et Monette Litalien.



Maurice Dupont

■■■

■ C'est sous le thème *La faim, il faut y mettre une fin*, que se tient présentement la campagne de souscription des Partenaires du cardinal, une filiale de la fondation Jules et Paul-Émile Léger, dont les préoccupations sont les mères et leurs tout-petits. Cet organisme soutient des groupes pour femmes avec grossesses à risque, des jeunes femmes enceintes en difficulté et des centres d'hébergement pour enfants de 0 à 12 ans. Renseignements : Partenaires du cardinal, 130, avenue de l'Épée, Outremont (Québec) H2V 3T2. Tél. 495-2409.

■■■

■ La Société canadienne du cancer a tenu à souligner l'excellence du travail du Dr Francesco Bellini et de son comité organisateur, pour le succès du Bal de la jonquille. Le Dr Bellini et les bénévoles de son comité ont été honorés du titre de membres à vie du Cercle de distinction de la Société canadienne du cancer.



Francesco Bellini

■■■

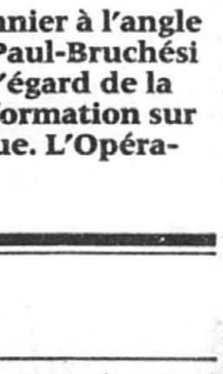
■ Journée mondiale de la traduction (en cette fête de Saint-Jérôme patron des traducteur et traducteur lui-même), célébrée aujourd'hui par l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés, qui tiendra un stand d'information dans le hall d'entrée de Place Ville-Marie aux heures d'affaires. En soirée, en collaboration avec l'Association des traducteurs littéraires, il y aura lecture d'extraits de traductions d'auteurs francophones et anglophones. Cette dernière activité se déroulera à la Butte Saint-Jacques (52, rue Saint-Jacques) à compter de 17 h 30. Entrée libre.

■■■

■ Moment historique pour une quinzaine de nouvelles diplômées de l'Université du Québec à Montréal qui, la semaine dernière, sont devenues les premières diplômées de l'École supérieure de mode de Montréal, créée il y a trois ans et donc arrivée à sa première collation des grades. Pour marquer ce moment historique, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, accompagnait la rectrice Paule Leduc, ainsi que Jacques Lefebvre, président du collège Lasalle, partenaire de l'université dans cette école de mode. Plus d'une dizaine des quatorze diplômées étaient de la cérémonie : Isabelle Chalut, Danièle Champagne, Véronique D'Aragon, Marie-Noëlle Devito, Nancy Dodier, Caroline Hurd, Patricia Lacerte, Julie Leblanc, Allessandra Martinello, Marie-Ève Saint-Onge, et Sophie Saint-Laurent.

■■■

■ Le comédien-chanteur Robert Marien prend fait et cause pour la fondation du Club de bienfaisance Champlain, de Laval, en présentant un spectacle le 20 octobre, à la Maison des arts de Laval. Les profits iront aux oeuvres de la fondation lavaloise qui soutient les familles démunies, plus particulièrement en servant des déjeuners aux élèves de milieux défavorisés. Renseignements : (450) 662-4442.



Robert Marien

*Adressez vos communiqués à:*
*Têtes d'affiche*
*La Presse, 7, rue St-Jacques*
*Montréal H2Y 1K9*

**Denis LAVOIE**

# Bouchard soutient l'OSM et la Guilde fustige la direction

CLAUDE GINGRAS

**Le premier ministre Lucien Bouchard s'est dit « très préoccupé » par la grève des musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal. « C'est assez grave, parce que l'OSM est une chose essentielle pour Montréal. Cet orchestre de très grande qualité, on n'a pas les moyens de s'en priver. Il faut le préserver. »**

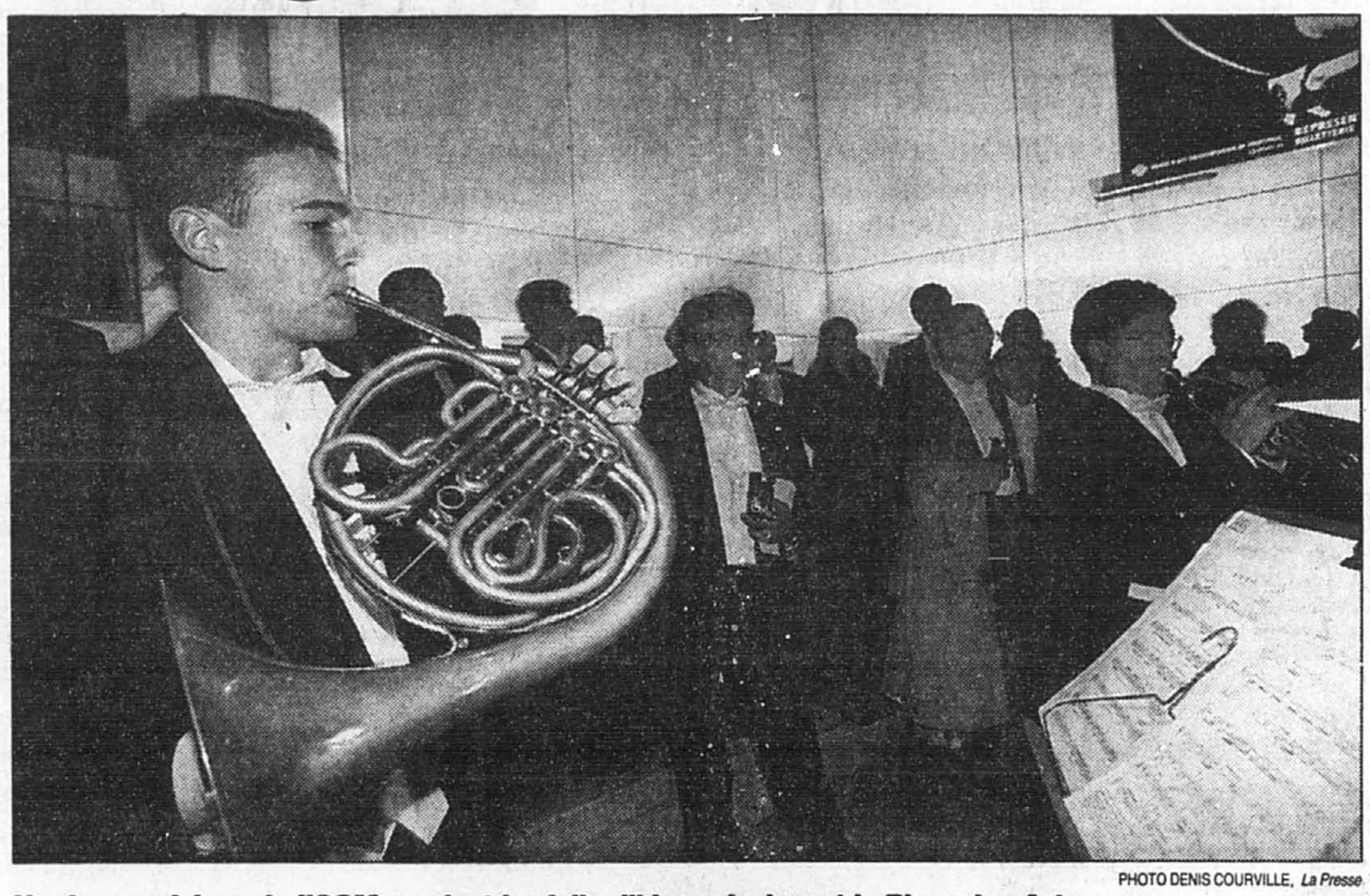


PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

**Un des musiciens de l'OSM pendant la vigile d'hier soir devant la Place des Arts.**

M. Bouchard, qui poursuit sa tournée du Québec et qui se trouvait hier aux Îles-de-la-Madeleine, exclut cependant une injection de fonds publics destinés à soutenir l'OSM, le gouvernement ayant déjà investi beaucoup d'argent dans l'orchestre via Loto-Québec.

Par ailleurs, l'American Federation of Musicians vient d'inscrire l'OSM sur sa liste internationale d'interdits, annonce la Guilde des musiciens du Québec par l'entremise de son président Émile Subirana.

M. Subirana a aussi fait la déclaration suivante : « Le conseil d'administration de l'OSM a actuellement entre les mains le sort d'un des meilleurs ensembles artistiques au monde. Les musiciens de l'OSM figurent parmi les meilleurs au monde et Charles Dutoit est un directeur artistique de renommée internationale. On peut se demander, par contre, si la direction de l'OSM est au même niveau. Des gens parmi les plus influents du milieu des affaires québécois ont agi comme des amateurs dans leur gestion de l'un des meilleurs orchestres au monde. Il est difficile de croire que ces administrateurs auraient risqué de mettre en danger leurs propres affaires en appliquant les mêmes principes de gestion. Si le jeu des musiciens était de la même qualité, c'est un orchestre de débutants que l'on entendrait. »

Hier soir, à l'heure même où l'OSM devait donner le premier grand concert de sa saison, la quasi-totalité des 98 musiciens ont fait pendant une heure une vigile aux chandelles devant la Place des Arts, avec l'accompagnement de quelques membres de la section des cuivres. M. Subirana est venu les saluer et quelques douzaines de passants se sont arrêtés pour poser des questions aux musiciens.

# La CUM forcée d'embaucher un policier écarté en 1989 pour raison médicale

ÉRIC TROTTIER

**Un jugement du Tribunal des droits de la personne rendu hier ordonne au service de police de la Communauté urbaine de Montréal ( SPCUM ) d'embaucher un policier de Boisbriand dont la candidature a été rejetée en 1989 à la suite d'un examen médical.**

Selon la juge Michèle Rivet, « la Communauté urbaine de Montréal a exercé de la discrimination fondée sur le handicap » en refusant d'embaucher Jean Cadieux en 1989, dont les radiographies avaient montré une anomalie à la colonne vertébrale.

Par conséquent, le Tribunal ordonne à la CUM d'engager M. Cadieux « avec tous les avantages dont il aurait bénéficié s'il avait été embauché le 30 octobre 1989 », ce qui inclut l'ancienneté et le régime de retraite.

Ce jugement est une première au Québec. Non seulement il ordonne à la CUM de prendre le policier à son service, mais en plus le service de police devra lui rembourser la somme de 45 000 $ pour son régime de retraite. Enfin, le tribunal ordonne à la CUM de payer au policier la somme de 3000 $ pour dommages moraux.



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

**Le policier Jean Cadieux a obtenu gain de cause devant le Tribunal des droits de la personne.**

M. Cadieux essaie depuis 1987 de se faire embaucher par le SPCUM. À sa première tentative, le SPCUM lui a dit qu'il reconsidérerait sa candidature un an plus tard. Puis, en 1989, sa candidature a été rejetée à la suite d'un examen médical qui démontrait que le policier souffre d'un pincement lombaire. La CUM a alors informé M. Cadieux qu'il ne répondait pas à ses normes d'embauche.

Signalons que l'homme de 35 ans ne souffre, dans la vie de tous les jours, d'aucun malaise découlant de ce « pincement » révélé par des radiographies.

Par la suite, M. Cadieux a été embauché par le service de police de Boisbriand. Mais il a porté sa cause devant le Tribunal des droits de la personne parce qu'il tenait vraiment à se faire embaucher par le SPCUM. « Les avantages sont nombreux, a-t-il expliqué hier à *La Presse*. Par exemple, les policiers de la CUM peuvent prendre leur retraite après 25 années de service, alors qu'à Boisbriand ( comme dans la plupart des autres services policiers ), c'est après 31 ans. En plus, le régime de retraite des policiers de la CUM est bien plus généreux. »

En 1996, après avoir changé ses normes d'embauche, la CUM a proposé de prendre M. Cadieux à son service, mais sans compensation.

Le père de quatre enfants a refusé : non seulement son salaire était-il supérieur à Boisbriand, mais en plus, en acceptant cette offre, il perdait les avantages acquis par son régime de retraite depuis 1989.

C'est, en gros, ce que le Tribunal vient de lui reconnaître. Le SPCUM doit maintenant lui accorder tous les avantages de ses policiers, comme s'il avait été embauché en 1989 : il pourra ainsi prendre sa pleine retraite dès 2014 ( au lieu de 2020 ) et gagnera dès son embauche le salaire maximum accordé aux policiers de la CUM.

Il a été impossible hier de savoir si le SPCUM allait en appeler de ce jugement.

# Dépressif, il tue sa mère et tente de se suicider

MARCEL LAROCHE

C'est par amour pour sa vieille mère de 95 ans qu'un homme dépressif de 58 ans a ourdi un plan diabolique pour l'entraîner avec lui sur le chemin de la mort. Il a toutefois survécu.

Le drame bouleversant, qui avait tout d'abord les apparences d'un pacte de suicide, est survenu en fin de journée, lundi, au cimetière Lakeview, à Pointe-Claire, dans l'ouest de l'île de Montréal.

Dans une lettre dactylographiée de deux pages trouvée par la police, le quinquagénaire explique avoir mis fin à ses jours et à ceux de sa mère, Agnes McCormack-McKenzie, parce qu'il était tanné de la vie, qu'il était fils unique et qu'il ne voulait pas l'abandonner. Dans ce document empreint de désespoir et de découragement, l'homme demandait aux membres de sa famille de l'excuser pour son geste meurtrier à l'endroit de sa mère.

Pour mettre à exécution son funeste projet, l'homme avait choisi le cimetière Lakeview, où est enterré son père décédé en 1995.

Intrigué par la présence à cet endroit d'une Plymouth Neon 1996 dont le moteur était toujours en marche, un citoyen s'en est approché pour constater qu'un homme et une femme âgée gisaient inertes sur la banquette avant du véhicule.

Voyant que les portières du véhicule étaient verrouillées et qu'un tuyau reliait le coffre arrière au tuyau d'échappement, l'homme s'est empressé d'enlever le tuyau et a alerté la police.

Aucune trace de violence n'a été décelée à l'intérieur du véhicule. Deux cafés étaient placés sur le tableau de bord, laissant supposer que la mère et le fils avaient eu une discussion avant le drame.

Malgré tous les soins prodigués à la vieille dame trouvée inconsciente, sa mort a été constatée à son arrivée à l'hôpital, à 19 h 30 lundi, tandis que son fils a pu être ranimé.

Après avoir pris connaissance de la lettre d'adieu trouvée dans le véhicule, les sergents-détectives Raymond Poirier et Yvon Desrosiers, de la section des homicides du SPCUM, ont interrogé le suspect.

L'enquête a démontré que le fils dépressif était venu spécialement de l'Ontario, où il vit, pour aller rendre visite à sa mère vivant dans un foyer pour personnes âgées, à Montréal.

« C'est au cours de cette visite, lundi, que le fils a amené sa mère au cimetière », a indiqué hier, le lieutenant-détective Jean-François Martin, des homicides du SPCUM. Il aurait préparé seul son projet sans que sa mère ne s'aperçoive de rien.

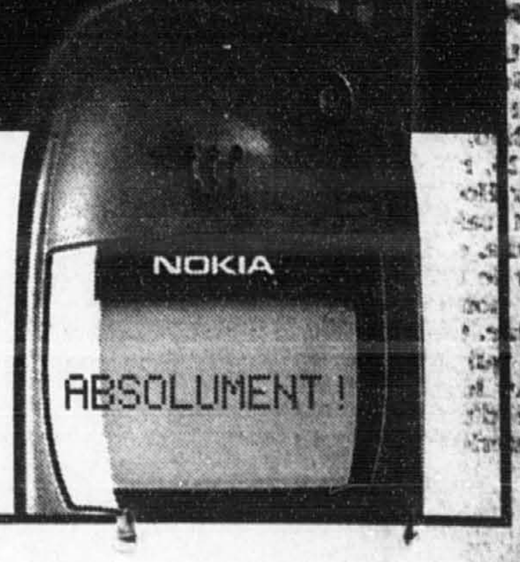
Le suspect dont l'identité n'a pas été divulguée doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal.

À partir du 5 octobre

UN APPEL DE MONTRÉAL À TORONTO

SERA UN APPEL LOCAL

(ET VICE VERSA).




1 800 462-4463

CANTEL AT&T

MCRogers Cantel Inc. MCAT&T Corp. Utilisé sous licence.

2678367-D




Maïs en crème
Generation
Caisse de 24
284 ml




Maïs à grains entiers
Generation
Caisse de 24
199 ml




Jus de tomates
Heinz
Caisse de 12
540 ml




Boîte de champignons
Generation
Caisse de 24
284 ml




Macaroni au fromage
ItalPasta
Caisse de 12
200 g







Soupe aux tomates
Aylmer
Caisse de 48
284 ml




Pois verts
Generation
Caisse de 24
284 ml




Tomates en dés
aux fines herbes
Generation
Caisse de 12
796 ml

**Du 27 septembre au 3 octobre**

# C'est l'Événement Partez avec la caisse!

L'événement est de taille.
Du 27 septembre au 3 octobre, les Maxi et les Maxi & Cie vous invitent à partir avec la caisse. Celle de 12, celle de 24 ou même celle de 48. Macaroni au fromage, pois verts, maïs en crème, tomates et tant d'autres... c'est le moment d'empiler vos grosses provisions pour l'hiver à des prix franchement ridicules.

Au moment de passer à la caisse, vous verrez bien que nos produits de qualité sont toujours et encore offerts au meilleur prix, jour après jour.

maxi maxi & Cie

LE PANIER D'ALIMENTATION LE MOINS CHER JOUR APRÈS JOUR

# Débordants d'optimisme, les jeunes pensent à eux d'abord...

*Voici le troisième et dernier article inspiré d'un sondage SOM-Télé-Québec sur le mode de vie et les idées des francophones âgés de 18 à 24 ans. Leurs réponses ont été recueillies en prévision du lancement prochain de Kaos Mag, un newsmagazine web ( navigable à compter du 1er octobre ), et Kaos Bar, une nouvelle émission destinée aux jeunes ( diffusée à compter du 8 octobre ).*



**Marie-Claude Malboeuf**

On les croit défaitistes, déprimés et furieux contre les générations qui les précèdent... Mais les jeunes d'aujourd'hui affichent un optimisme débordant quant à leur carrière et leur avenir. Ils font toutefois fort peu de cas des injustices sociales, et s'ils sont prêts à se battre, c'est pour tailler leur place plutôt que pour changer le monde.

Les résultats du récent sondage SOM-Télé-Québec sur la jeunesse n'ont rien d'ambigu : près des trois quarts des 502 jeunes interrogés savent ce qu'ils veulent faire dans la vie. Et un faramineux 97 % sont convaincus d'y parvenir. Les hommes se montrent légèrement plus décidés, tout comme ceux qui ont beaucoup usé les bancs d'école.

« Oui, je suis optimiste, parce que je veux vraiment faire ce que j'aime faire dans la vie et être heureuse. Et je vais mettre tous les efforts qu'il faut pour y arriver », dit Katherine Demers ( 20 ans ), qui étudie en cinéma au cégep Saint-Laurent, mais adore déjà ses trois emplois de *calleuse* de bingo, de secrétaire et de caissière dans un bar.

« Il ne faut pas se fier à ce que les autres disent. Et même si on a un échec, il faut continuer, parce qu'on va y arriver, renchérit Marie-France Lapierre, une étudiante en secrétariat de 21 ans qui n'a que les mots « se surpasser » à la bouche.

### Bouche-trou et fier de l'être !

« On a l'impression que les jeunes veulent beaucoup plus s'adapter à la société dans laquelle ils sont que la changer, commente le sondeur et sociologue Guy Larocque. Un des jeunes nous a même dit : « Moi, je sais que je suis utilisé comme bouche-trou à mon travail, mais c'est normal ! » Les jeunes voient tout ça comme un mauvais moment à passer. Ça ne les révolte pas, comme si c'était dans l'ordre des choses. »

On est donc bien loin des clichés sur la génération X, frustrée de voir les baby-boomers occuper tout le plancher et ne pas céder d'un pouce. En fait, question espace, les jeunes d'aujourd'hui semblent résignés : près de 60 % d'entre eux estiment qu'ils occupent « leur juste place ».

Les femmes se montrent encore plus satisfaites de leur sort ( à 62 % contre 56 % des hommes ), tout comme les 18-21 ans ( à 60 % contre 56 % des 22-24 ans ). « Si on ne prend pas notre place, personne ne va nous la donner. Il s'agit de montrer qu'on est là et de persévérer », explique Marie-France Lapierre, pourtant bien consciente que ses aînés « ont eu les choses beaucoup plus faciles »...

Comment expliquer cette attitude ? Les jeunes sont-ils devenus hyper-réalistes ? On peut le croire quand on sait que, même si seulement 30 % d'entre eux travaillent déjà dans leur domaine ( 27 % des femmes et 32 % des hommes ), 82 % disent aimer leur emploi.

« Les jeunes ne sont pas difficiles. Ils comparent leur travail à 'une job chez McDo' et se disent satisfaits simplement parce que c'est moins pire », résume ainsi M. Larocque.

« Je ne comprends pas que les jeunes n'expriment pas plus d'insatisfaction alors qu'ils vivent une époque où il y a deux échelles de salaire pour qu'ils gagnent moins que les autres, et qu'ils voient les plus vieux prendre leur retraite sans qu'on les appelle pour les remplacer », s'étonne tout de même le psychopédagogue Jean Gaudreau.

Fait à noter, ce sont curieusement ceux qui n'ont jamais mis les pieds à l'université qui aiment le plus massivement leur travail ( c'est le cas de 97 % de ceux qui se sont arrêtés au cégep et de 77 % de ceux qui n'ont pas dépassé le secondaire, contre 74 % des universitaires ). Les jeunes les plus bardés de diplômes travaillent pourtant plus souvent dans leur domaine.

### Le Canada, le monde

Quant à l'avenir du monde, les jeunes font preuve d'un « optimisme modéré », remarque le sondeur Larocque. Un peu plus de la moitié d'entre eux croient que le prochain siècle sera « pacifique » et « heureux ». Une proportion qui avoisine 60 % chez les universitaires, qu'on pouvait imaginer plus cyniques.

Les femmes, elles aussi plus confiantes que la moyenne, précisent toutefois qu'elles expriment un simple souhait.

« J'ai peut-être la pensée magique, mais j'ai espoir que les gens vont décider de faire autre chose que la guerre. En tout cas, j'aime mieux y croire », confie ainsi Marie-France Lapierre.

Quant à la question nationale, on obtient des résultats assez semblables à ceux des autres sondages. Quarante pour cent des jeunes ne croient pas que le Canada survivra au 21e siècle comme on le connaît aujourd'hui, tandis que 60 % se montrent convaincus qu'il n'y aura guère de changements. Comme on le constate ailleurs, les femmes sont plus réticentes à l'idée des grands chambardements : 65 % d'entre elles croient que tout restera identique, contre 55 % des hommes.

## Les jeunes et l'avenir

| | Ont une idée claire de ce qu'ils veulent faire dans la vie | Pensent arriver à faire ce qu'ils veulent | Trouvent que leur génération occupe «juste assez de place» | Aiment leur travail | Travaillent dans leur domaine d'études | Croient que le 21e siècle sera pacifique | Croient que le 21e siècle sera «heureux» | Croient que le Canada survivra au 21e siècle |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Ensemble** | **74 %** | **97 %** | **59 %** | **82 %** | **30 %** | **52 %** | **53 %** | **60 %** |
| SEXE | | | | | | | | |
| Hommes | 75 % | 98 % | 56 % | 82 % | 32 % | 50 % | 47 % | 55 % |
| Femmes | 72 % | 96 % | 62 % | 83 % | 27 % | 53 % | 58 % | 65 % |
| ÂGE | | | | | | | | |
| 18-21 ans | 73 % | 98 % | 60 % | 83 % | 21 % | 51 % | 49 % | 59 % |
| 22-24 ans | 74 % | 95 % | 56 % | 80 % | 48 % | 52 % | 60 % | 63 % |
| NIVEAU D'ÉTUDES | | | | | | | | |
| Secondaire | 64 % | 92 % | 59 % | 77 % | 15 % | 46 % | 47 % | 69 % |
| Collégial | 73 % | 98 % | 59 % | 97 % | 33 % | 52 % | 51 % | 57 % |
| Universitaire | 81 % | 98 % | 58 % | 74 % | 39 % | 56 % | 62 % | 60 % |

Infographie *La Presse*


Les perles... Une idée des plus cultivée
Sondage Léger & Léger 2 années consécutives
Perles des mers du sud et perles noires de Tahiti également disponibles.
Le plus grand choix au Québec.
À partir de 89 $
Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire gemmologique du Canada.
MONT BLANC TISSOT SEIKO LONGINES S.T. Dupont SWAROVSKI
LE PARCHEMIN
Mezzanine, Métro Berri UQAM, 1500, rue Berri, Montréal
845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Toronto
Aller simple 79 $*
*Du 30 septembre au 30 octobre
Valide sur vols AM (Vols PM à 149$)

| Heures de départs* | Montréal - Toronto | Toronto - Montréal |
|---|---|---|
| Lundi au vendredi | 07 h 00 et 18 h 30 | 06 h 55 et 18 h 00 |
| Dimanche | 18 h 45 | 16 h 45 et 21 h 00 |

*Horaire et prix sujets à changement sans préavis / taxes en sus.
ROYAL
Communiquez avec votre agent de voyages aujourd'hui!

La Vieille Fabrique
(REPRODUCTIONS DE MEUBLES QUÉBÉCOIS)
Vente de garage
Samedi 3 oct. Dimanche 4 oct. 98
Rabais jusqu'à 40% sur meubles sélectionnés en magasin
Heures d'accueil Sam. 9 h à 17 h Dim. 11 h à 17 h
15, rue Lesage, Sainte-Thérèse (450)437-4207

LAB Recherche Pharmacologique International Inc. effectue des essais cliniques pour l'industrie pharmaceutique à l'échelle mondiale. Nous recherchons présentement des volontaires pouvant participer à l'un de nos essais.
Souffrez-vous de brûlements d'estomac chroniques ou de reflux gastriques ?
et répondez à tous les critères de sélection suivants :
– homme ou femme, non-fumeur ou fumeur léger
– avoir entre 18 et 60 ans
Rémunération : 1 600 $ – 1 900 $
Pour plus de renseignements concernant nos essais sur votre état de santé, s.v.p. communiquer avec nous au (514) 485-2884, poste 354 (Montréal) ou au 1 800 298-2884, poste 354, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 19 h et le vendredi de 8 h 30 à 17 h.

SOLARIUMS
TROIS ET QUATRE-SAISONS
FINANCEMENT DISPONIBLE À PARTIR DE 49$ PAR MOIS
SITE INTERNET ZYTCO.COM OUVERT LE SAMEDI
TÉLÉPHONEZ SANS TARDER...
4940 Bois-Franc, St-Laurent, Qc, H4S-1A7
(514) 335-2050
(800) 361-9232
Zytco SPÉCIALISTE DU SOLARIUM

À partir du 5 octobre
UN APPEL DE VANCOUVER À NEW YORK
SERA UN APPEL LOCAL
(ET VICE VERSA).
1 800 462-4463
CANTEL AT&T
MCRogers Cantel Inc. MCAT&T Corp. Utilisé sous licence.

Jusqu'au dimanche 4 octobre. Semaine TanJay et Alia chez Eaton




Jusqu'à 25 % de rabais*

À l'achat de 1 article 10 % de rabais
À l'achat de 2 articles 15 % de rabais
À l'achat de 3 articles 25 % de rabais

*Cette offre s'applique à la marchandise à prix courant. Ne peut être combinée à toute autre offre. La sélection peut varier selon le magasin.

2583368-D

# Fausse alerte à la margarine jaune

HUGO DUMAS

**C'est une erreur s'étant glissée dans un bon de commande qui a permis à 35 caisses de margarine jaune Canola Harvest de se frayer un chemin jusque dans certaines cafétérias du Québec dont la gestion est assurée par la compagnie de services alimentaires Sodexho-Marriott.**

« C'est un oubli dans un bon de commande. Normalement, on n'en vend pas de la margarine jaune et c'est entré dans le système par erreur », précise un courtier alimentaire de la compagnie Canbra Foods au Québec, Richard Thouin.

Le bon de commande de Sodexho-Marriott, qui sert à approvisionner toutes leurs cafétérias au pays, est rempli à Burlington, en Ontario. Et quand une erreur s'y glisse, elle se répercute partout à travers le Canada.

### Pas intentionnel

« Mais il n'y en a plus ( de margarine jaune ) dans le système pour la province de Québec. Ça ne devait pas entrer et il ne fallait pas que ça reste », explique M. Thouin. « Et nous n'avions aucunement l'intention de défier quoi que ce soit là-dedans », poursuit-il.

Du côté du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ( MAPAQ ), l'attachée de presse du ministre Guy Julien, Josette Dion, a dit à *La Presse* qu'une petite enquête sera menée à ce sujet. « Les compagnies sont censées connaître la législation québécoise », dit-elle.

Jean Vigneault, porte-parole de la Fédération des producteurs de lait du Québec, ne faisait pas trop de cas de toute cette histoire. « Il y a toujours eu, dans le passé, des incidents isolés qui n'étaient pas des actes délibérés de la part des compagnies dans le but de contrevenir à la réglementation québécoise », dit-il.

En février, la compagnie Unilever, qui fabrique la margarine Becel et Fleischman, a demandé à la Cour supérieure d'invalider le règlement québécois qui impose une distinction de couleur entre la margarine et le beurre. Trois journées d'audience sont prévues à ce sujet à partir du 14 décembre au palais de justice de Montréal.

# Zoom informatique: la SDI ne peut échapper à la cour

YVES BOISVERT

**Pour la deuxième fois, la Société de développement industriel du Québec ( SDI ) a échoué dans une tentative de sortir du dossier Zoom informatique.**

Zoom, de Montréal, avait été créée pour développer et commercialiser un logiciel de vente de billets de spectacles, « Ticketpass ». Mme Diane Morin détenait 47,5 % des actions de Zoom. À la suite d'une mésentente, les autres actionnaires ont tenté indirectement de racheter ses actions, en 1993. Elle a refusé.

Selon Mme Morin, ces mêmes actionnaires, Jean-Eudes Tremblay et Pierre Villeneuve, ont alors orchestré la mise en faillite artificielle de Zoom, pour l'évincer et récupérer les actifs par un jeu de transferts d'actifs.

Mme Morin poursuit Tremblay et Villeneuve, ainsi que d'autres personnes et sociétés, dont la SDI. Elle reproche à la SDI, qui a injecté plus de deux millions dans Zoom après son départ, d'avoir comploté avec ses ex-coactionnaires pour l'évincer illégalement.

Selon la SDI, Mme Morin n'a aucune preuve de ce complot et elle doit donc être exclue de la poursuite.

Le juge John Bishop, de la Cour supérieure, vient de rejeter cet argument. Les conclusions que Mme Morin tire des faits ne sont ni illogiques ni déraisonnables. À ce stade-ci, la cour ne peut donc pas blanchir la SDI sans autre forme de procès. Les allégations contenues dans la poursuite de Mme Morin sont très sérieuses et troublantes. Même si la preuve en sera difficile, il est prématuré, avant le procès, de conclure qu'elle n'y parviendra pas.

La SDI, qui a également échoué à faire déclarer la poursuite irrecevable l'an dernier, devra donc faire face à la justice civile. La poursuite, intentée en 1994, n'est pas sur le point d'aboutir toutefois, aucune date de procès n'étant visible à l'horizon.

MB MicroBytes

VENTE EN FÊTE!

5e MAGASIN
6e ANNIVERSAIRE

CD VIERGE 1,56 $ ch.
FAX MODEM 56 $ 56K V.90 voix
ÉCRAN PROVIEW 156 $ SVGA 14 PO
HAUT-PARLEURS ACS-43 56 $ ALTEC LANSING
SCANNER VISIONEER À PLAT • COULEUR 56 $ APRÈS RABAIS POSTAL
NHL '99 56 $ OU NEED FOR SPEED 3

ÉCRAN 17 PO 135 $ DE PLUS
PRÊT ÉTUDIANT ACCEPTÉ
FINANCEMENT DISPONIBLE

SYSTÈME COMPLET INCLUANT MONITEUR 15 PO 1 156,56 $

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| PUISSANCE 300 Mhz INTEL CELERON | MÉMOIRE 64 MB SDRAM | DISQUE DUR 4.3 GB UDMA | CD 32X | FAX MODEM 56 K A/ VOIX |
| ÉCRAN COULEUR 15" SVGA | CARTE DE SON PCI 32 | HAUT PARLEURS 80 WATT | VIDÉO 4 M AGP 3D | WINDOWS 98 |

MICROPHONE GRATUIT (valeur de 16 $) AVEC TOUT ACHAT DE PLUS DE 56 $ (limite 1 microphone par client) (100 par magasin)

2574020-D

2 ANS DE GARANTIE sur pièces / main d'oeuvre ans de remplacement instantané sur tout les systèmes annoncés

INTERNET : www.microbytes.com Courrier électronique info@microbyte.com

La vente se termine le 6 octobre. Les quantités peuvent être limités. Comptant ou Interact. Voir détails en magasin.

1150, RUE UNION
ANGLE RENÉ-LÉVESQUE
(PRÈS DU CARRÉ PHILLIP)
MONTRÉAL
TÉL.: (514) 871-8515
FAX: (514) 871-9936

940, BOUL. ST-JEAN
ANGLE BRUNSWICK
POINTE-CLAIRE
TÉL.: 426-2586
MTL: 990-BYTES
FAX: 426-3455

6436, JEAN-TALON E.
ANGLE LANGELIER
SAINT-LÉONARD
TÉL.: 253-4306
FAX: 253-5834

577, ST-MARTIN O.
À CÔTÉ DE NICKELS
LAVAL
TÉL. : 629-8707
FAX : 629-4364
MTL : 990-7869

3505, TASCHEREAU
ANGLE HOLMES
SAINT-HUBERT
TÉL.: 445-7176
FAX: 445-7086
MTL: 990-6994

INTERURBAIN SANS FRAIS
990-BYTES
1 877 MICROBYTES

# Aide pour Georges

**La Banque Scotia fera un don de 150 000 $ au fonds Secours-ouragan dans les Caraïbes de la Société canadienne de la Croix-Rouge afin de venir en aide aux victimes de l'ouragan Georges.**

**De plus, toutes les succursales de la banque au Canada acceptent les dons du public. Ceux désirant faire un don doivent faire leur chèque à l'ordre de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Secours-ouragan dans les Caraïbes. Depuis le passage de Georges, quelque 300 000 personnes vivent dans des conditions misérables dans des refuges en Haïti et en République dominicaine. Il faudra des semaines, voire des mois, avant que la plupart des personnes touchées puissent réintégrer leur domicile.**

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 98-09-29
4 10 12 22 25
27 32 35 39 40
45 47 48 49 51
54 57 63 67 69

La Quotidienne
Tirage du 98-09-29
3 4
303 9095

Extra
Tirage du 98-09-29
NUMÉRO: 502986

TVA : LE RENFLOUEMENT DES TAXES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Des écologistes accusent Hydro de se servir du verglas pour justifier son « virage commercial »

**BRUNO BISSON**

Hydro-Québec tire profit de la tempête de pluie verglaçante et du sentiment d'urgence qu'elle a créé dans l'opinion publique, pour amorcer un « virage commercial » favorisant l'exportation d'énergie plutôt que la mise au point de solutions efficaces pour en économiser.

Dans des mémoires distincts qui témoignaient de préoccupations et de conclusions fort différentes, des regroupements écologistes importants au Québec ont dénoncé devant la commission Nicolet sur le verglas hier, les décisions prises à l'issue de la crise par le gouvernement et Hydro, notamment celles qui ont entouré le projet de ligne à haute tension Hertel-Des Cantons.

Selon l'Union québécoise pour la conservation de la nature et le Regroupement national des comités régionaux de l'environnement du Québec, ces décisions adoptées sans consultation, et sans même que leur nécessité aient été démontrée, ont remis en question les fondements mêmes de la politique énergétique au Québec.

L'UQCN, le plus important groupe environnemental avec ses 5000 membres, a été la plus directe dans ses attaques contre Hydro-Québec et la justification du projet Hertel-Des Cantons. Le virage commercial de la société d'État, affirme l'organisme, « est la raison première du choix qui a été fait de construire la ligne Hertel-Des Cantons ».

Pour sa part, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec n'a pas été tellement plus tendre à l'endroit de la société d'État, en lui reprochant d'avoir imposé aux Québécois ce virage commercial, défini pour la première fois dans son plan stratégique, adopté par décret en pleine crise, et en faisant fi de toute consultation.




Pour les deux organismes, l'objectif recherché d'accroître la rentabilité de la société d'État, notamment par sa participation au nouveau « marché libre » de l'énergie aux États-Unis, n'est pas compatible avec les objectifs de réduction de la consommation de l'énergie, qui faisaient pourtant l'objet d'un consensus de tous les milieux, peu avant l'adoption de la politique énergétique du Québec, en 1996.

L'UQCN en a appelé à la commission Nicolet pour « dissocier les termes « verglas », « urgence » et « ligne Hertel-Des Cantons » afin de faire comprendre à Hydro et au gouvernement québécois « que les situations de crise sont des occasions de faire le point sur une situation, et non des opportunités de fuite en avant sur la voie de projets contestables ».

# La loi sur le contrôle des armes à feu est valide, juge la Cour d'appel de l'Alberta

*Presse Canadienne*
EDMONTON

**La loi canadienne sur le contrôle des armes à feu est valide, a décidé hier la Cour d'appel de l'Alberta.**

Dans un jugement rendu à trois contre deux, les juges ont établi que le gouvernement fédéral a le droit constitutionnel de donner force de loi au contrôle des armes à feu.

Le tribunal a rejeté les arguments selon lesquels seules les armes interdites, et non les armes courantes telles que les carabines et les fusils, devraient être soumises à la législation fédérale.

« Toutes ( les armes à feu ) ont une caractéristique en commun, notamment le danger potentiel qu'elles représentent », écrit la juge en chef Catherine Fraser au nom de la majorité des magistrats de la Cour d'appel. Cela démontre, écrit-elle, que si le fait d'enregistrer certaines armes à feu contribue à protéger la société, le fait de les enregistrer toutes la protège également.

La juge Carole Conrad, l'un des juges dissidents, dit que la loi n'est pas valide parce qu'elle transgresse les pouvoirs provinciaux en termes de propriété et de droits civils.

C'est l'argument qu'avaient utilisé six gouvernements des provinces et des territoires, l'Alberta en tête, pour contester la législation de 1995.

La loi, qui doit entrer en vigueur le 1er décembre, oblige trois millions de Canadiens possédant des armes à feu — environ sept millions — à les enregistrer et à se soumettre à certaines vérifications avant d'obtenir un permis.

Lors de l'audience devant la Cour d'appel, l'automne dernier, les procureurs du gouvernement fédéral ont affirmé qu'Ottawa a l'autorité voulue pour créer un programme d'enregistrement des armes à feu sous sa juridiction exclusive, en vertu du Code criminel.

Ils ont également soutenu que le fait d'accepter l'argument de l'Alberta mettrait en péril les lois contre l'utilisation négligente des armes à feu, le port d'armes cachées et les armes interdites.

Plus tôt ce mois-ci, des milliers de propriétaires d'armes à feu ont tenu une bruyante manifestation sur la colline parlementaire afin de protester contre la législation.

Lors d'une conférence de presse donnée avant le début de la manifestation, la ministre de la Justice, Anne McLellan, avait annoncé que la loi ne ferait l'objet d'aucune modification.

Des sondages menés dans l'ensemble du pays indiquent que la majorité des Canadiens sont d'accord avec l'enregistrement des armes à feu.

La loi est également appuyée par l'Association canadienne des chefs de police, ainsi que par plusieurs groupes de femmes et organismes de santé.

Les associations de chasseurs, les collectionneurs d'armes à feu et le Parti réformiste se sont opposés à la législation. Les groupes autochtones du nord du pays, pour qui les armes à feu sont des objets d'utilisation quotidienne, se sont également opposés avec force à la loi.

Il devait en coûter au départ 85 millions pour appliquer la loi, mais il y a cinq mois, cette évaluation a grimpé à 133 millions. Le ministère de la Justice estime maintenant que d'ici la fin d'avril, il en coûtera environ 200 millions.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 OCTOBRE 1998, DANS LA LIMITE DES STOCKS




| Dimensions | Rég. Sears | Soldé, chac. |
|---|---|---|
| P155/80R13 | 94,99 | 47,49 |
| P185/75R14 | 118,99 | 59,49 |
| P195/75R14 | 123,99 | 61,99 |
| P205/75R14 | 130,99 | 65,49 |
| P205/75R15 | 133,99 | 66,99 |
| P215/75R15 | 139,99 | 69,99 |
| P235/75R15 | 150,99 | 75,49 |
| P175/70R13 | 109,99 | 54,99 |
| P185/70R13 | 115,99 | 57,99 |
| P185/70R14 | 119,99 | 59,99 |
| P195/70R14 | 124,99 | 62,49 |
| P205/70R14 | 134,99 | 67,49 |
| P215/70R14 | 140,99 | 70,49 |
| P205/70R15 | 144,99 | 72,49 |
| P215/70R15 | 148,99 | 74,49 |

Avec la garantie contre les avaries routières†
†Détails complets de la garantie chez Sears

MOITIÉ PRIX

Pneus Silverguard MD Touring à notre plus bas prix de la saison

Pneu fait pour Sears par Bridgestone, à épaulement et arête centrale conçus par ordinateur pour rouler en douceur. Profonds sillons pour une excellente adhérence sur chaussée mouillée et à encoches latérales et en diagonale pour une bonne traction sur la neige.
Série n° 62000

Rabais 10$
tous les formats au même bas prix

DieHard Silver...




Batterie DieHard Silver avec assistance routière 24 heures sur 24, renseignez-vous. Série n° 50500

79,99 Chac., avec reprise**
Rég. Sears 89,99 avec reprise**

**Les 5 $ de dépôt à l'achat d'une batterie neuve sont remboursés quand vous rapportez la vieille pour le recyclage.

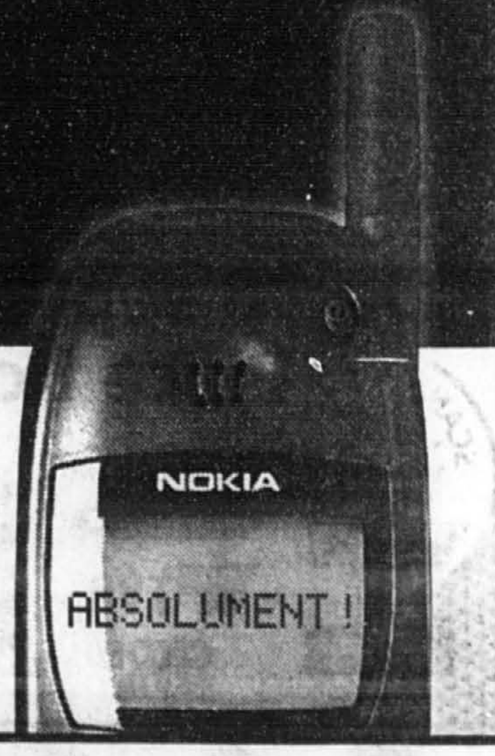
2670702

SEARS

ANJOU : 353-7770 LAVAL : 682-1200
BROSSARD : 465-1000 ST-BRUNO : 441-6603
LaSALLE : 364-7310 ST-LAURENT : 335-7770

Avec la carte Sears vous avez
JUSQU'À JUILLET 1999
POUR PAYER SANS INTÉRÊT
TOUS LES SERVICES ET PRODUITS POUR L'AUTO DE PLUS DE 200 $. DÉTAILS EN MAGASIN.

À partir du 5 octobre
UN APPEL DE QUÉBEC À SAN FRANCISCO
SERA UN APPEL LOCAL
(ET VICE VERSA).




1 800 462-4463

CANTEL AT&T

MCRogers Cantel Inc. MCAT&T Corp. Utilisé sous licence.

2673569-D

# Le faux policier se payait la traite

Un proche d'un gang de motards bien connu des policiers pour ses frasques a aidé sans le savoir deux agents lavallois à arrêter un col bleu de 28 ans à l'emploi de la Ville de Laval qui a extorqué des danseuses nues et la direction du bar Champion en leur faisant croire, insigne à l'appui, qu'il était de la police de Laval.

À quelques reprises, cet employé qui n'a pas encore été suspendu, aurait consommé quantité d'alcool et fait danser des jeunes filles à sa table sans jamais payer. Plutôt, il exhibait son insigne et menaçait de faire vider le club si on n'accédait pas à ses requêtes. Dernièrement, deux agents qui circulaient sur le boulevard des Laurentides ont vu arriver devant eux un individu qu'ils connaissaient bien et qui sortait du bar Champion pour inviter fortement les agents à intervenir pour calmer l'un des leurs qui était saoul et qui faisait la pluie et le beau temps dans le bar.

Les policiers ont pris l'affaire au sérieux, et, comme ils s'apprêtaient à entrer dans le bar, ils ont vu sortir un jeune homme qui a laissé tomber un objet tandis qu'une danseuse lui courait après. Pendant que l'un des agents ramassait l'objet, un véritable insigne d'inspecteur de la police de Laval, l'autre arrêtait le faux policier.

# La régie réclame 10 millions pour les jeunes en difficulté

ISABELLE HACHEY

La régie régionale des Laurentides réclame 10 millions au ministère de la Santé afin de s'attaquer une fois pour toutes à la pénurie de ressources offertes aux jeunes en difficulté d'adaptation de la région.

De longues listes d'attente, des intervenants surchargés, un manque de places criant au sein des familles d'accueil et des centres d'hébergement... Le défi est de taille, mais la régie régionale des Laurentides entend faire de la jeunesse sa « priorité numéro un pour les prochaines années ».

L'organisme a élaboré un plan d'action qui comprend l'embauche de 75 intervenants, l'ajout de 100 places d'hébergement et une meilleure coordination entre les CLSC et les centres jeunesse de la région, afin de permettre une plus grande cohérence des services offerts aux jeunes par les deux établissements.

La directrice régionale des programmes de la régie, Micheline Vallières Joly, estime que le plan recevra un « accueil positif » au ministère de la Santé, puisque le ministre Jean Rochon s'est lui aussi montré préoccupé par la gravité de la situation lors d'une tournée dans les Laurentides. Un accueil qui se traduira, espère Mme Vallières Joly, par de l'argent sonnant. En dépit d'une subvention de deux millions attribuée en juin aux centres jeunesse des Laurentides, les problèmes d'accessibilité aux soins des jeunes restent alarmants. Alors qu'au Québec, il existe en moyenne une place d'hébergement pour 466 jeunes, ce ratio n'est que d'une place pour 741 dans les Laurentides.

De plus, l'an dernier, une moyenne de 114 jeunes de la région étaient en attente d'évaluation par la DPJ. Depuis janvier, ce chiffre a chuté à 84, mais c'est encore beaucoup trop, selon Mme Vallières Joly. « Plus les jeunes attendent, plus la situation risque de devenir problématique », explique-t-elle. Si le gouvernement consent à délier les cordons de sa bourse, la régie prévoit diminuer « radicalement » ces temps d'attente.

L'organisme, qui consacre 34 millions de son budget aux jeunes, estime aussi que les centres jeunesse pourront mieux remplir leur mandat en appliquant « intégralement » les mesures de la Loi de la protection de la jeunesse et les ordonnances de la chambre de la jeunesse — que les intervenants de la région se voient parfois obligés de ne pas respecter en raison du manque de ressources actuel.


NOUVEAU!

Foudroyant

L'accès Internet RNIS 128k

Branchez votre entreprise sur le monde avec PSINet

Seulement 495 $* par mois!

Aucuns frais d'utilisation
Accessibilité 24 heures sur 24
*Routeur inclus

Le service RNIS-RL de PSINet

- Une présence internationale et une accessibilité permanente par accès RNIS
- Une seule ligne RNIS permettant l'accès simultané de plusieurs postes de travail à Internet
- Un seul tarif fixe de 495 $ par mois
- L'accès Internet simultané à 128k et sur demande pour tous vos postes de travail
- Tous les avantages d'un accès Internet permanent, simultané et à haut débit, sans les coûts reliés à la location de lignes spécialisées multiples

1 888 774-5218

PSINet
L'INTERNET COMMENCE ICI

Canada • États-Unis • Royaume-Uni • France • Belgique • Luxembourg • Pays-Bas • Allemagne • Suisse • Hong Kong • Japon • Corée

PSINet et le logo de PSINet sont des marques de commerce de PSINet Inc., utilisées sous licence par PSINet Limitée.

info@psi.ca www.psi.ca



LIQUIDATION

Gabriel

TOYOTA

N'ATTENDEZ PLUS!

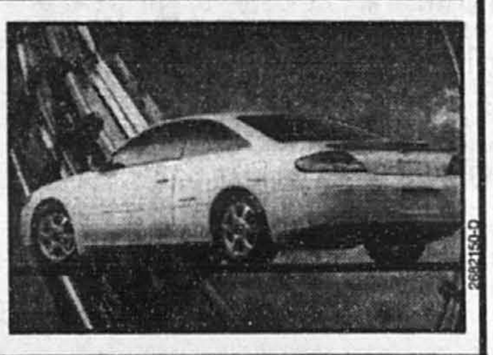
PLUS QUE QUELQUES '98 EN STOCK

✔5 CAMRY ✔7 COROLLA
✔3 SIENNA ✔3 TE VENDU
✔8 RAV-4 ✔1 AVALON
✔1 VENDU ER ✔2 VENDU

HÂTEZ-VOUS, ELLES PARTENT VITE!

PROFITEZ DE NOS TAUX DE FINANCEMENT AVANTAGEUX À PARTIR DE 3,8% ET DE NOS PRIX DE FIN D'ANNÉE.

INVITATION
VENEZ ADMIRER LA TOUTE DERNIÈRE CRÉATION
TOYOTA
LA SOLARA 1999



Le meilleur endroit pour acheter!

LEXUS TOYOTA

Gabriel

1000$ de remise à tous les acheteurs sur tous les modèles

3333, chemin Côte-de-Liesse Saint-Laurent

www.gabriel.ca 748-7777



Retour vers l'intérieur.

MAINTENANT OUVERT!



Du 30 septembre au 4 octobre 1998
Place Bonaventure, Montréal

Un événement: Promexpo
En collaboration avec: La Presse, TVA, CKOI 96,9 FM
Fournisseur officiel: Habitat Home

HEURES D'OUVERTURE
Mercredi: .....16h à 22h
Jeudi et vendredi: ..11h à 22h
Samedi: .....10h à 22h
Dimanche: .....10h à 19h

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)
Adultes: ..... 9,00$
Carte Accès Mtl: ..... 7,00$
Aînés et étudiants: ..... 7,00$
Enfants (6 à 12 ans inclus): .. 3,50$

La billetterie fermera une heure avant la clôture du salon.

Se laisser inspirer par les beaux design.

- Laissez-vous emporter par le décor romantique inspiré de «La Belle Époque du Titanic» selon Créations Cornici.
- Voyez «Un séjour en évolution» avec Les idées de ma maison. Séjour d'un couple à ses débuts et 15 ans plus tard.
- Explorez les «Tendances cuisines et salles de bains» signature Denis Couture.
- Apportez votre plan à «l'Infocentre de la déco-rénovation», une invitation de Sico et Construction Précellence.
- Apprenez à préparer votre jardin pour l'hiver.
- Informez-vous sur «L'Autogestion résidentielle par la domotique», un concept habitation branché !
- Visitez le «Boulevard des artisans» présenté par le Conseil des métiers d'art du Québec
- Découvrez la Vitrine des nouveautés.

Profitez de la Terrasse Exotique Ace.

Rénover et refaire son intérieur à son image.

• Ameublement, décoration • Cuisines, salles de bains • Portes, fenêtres • Rénovation, construction • Énergie, chauffage, ventilation • Aménagement extérieur

Le salon de toutes les idées et tendances en rénovation-décoration.

SALON HABITAT D'AUTOMNE

2667568-D

Rive-Sud/Montérégie

# La suspension de la greffière Carole Leroux est maintenue

MARTHA GAGNON

**Le conseil municipal de Greenfield Park a maintenu hier soir sa décision de suspendre avec solde la greffière Carole Leroux, malgré un avis juridique qui affirme que sa liaison amoureuse avec le maire ne constitue pas nécessairement un conflit d'intérêts et qu'il faut faire preuve de prudence dans une telle situation.**

Les quatre conseillers qui avaient présenté une résolution à cet effet, la semaine dernière, ont à nouveau voté en faveur de la suspension de Mme Leroux, le temps qu'un expert en relations de travail analyse le dossier. Comme il l'avait fait précédemment, le maire, Marc Duclos, s'est abstenu d'assister à l'assemblée spéciale houleuse où deux conseillers ont voté contre la résolution. À la sortie, certains citoyens disaient que cette affaire était « meilleure que *La Petite Vie* ».

Cette affaire de coeur est maintenant au centre de la campagne électorale. Deux des quatre conseillers font, en effet, partie de l'équipe électorale adverse dirigée par l'ex-mari de la greffière, Jean-Marc Lemieux, qui se présente à la mairie.

Avant la tenue de l'assemblée, le conseil a pris connaissance d'un rapport du directeur général de la Ville, André Cholette, et de l'avis juridique émis par Me François Tremblay, du bureau d'avocats Guy Gilbert.

Selon ce dernier, la liaison amoureuse entre le maire et la greffière ne constitue pas, de prime abord, un conflit d'intérêts et doit être évaluée selon les circonstances. Ainsi, la greffière a refusé de remplir le poste de présidente d'élections pour dissiper les apparences de conflit d'intérêts.

Me Tremblay ajoute que la Ville est tenue de consulter les employés avant de modifier leurs conditions de travail. Un manquement aux règles de procédure et des motifs non fondés pourraient, à son avis, entraîner des poursuites en dommages contre la Ville et même contre les conseillers. L'avocat prévient qu'il est dangereux d'attaquer publiquement la réputation et la compétence des employés.

La conseillère Hélène Dufresne a déclaré à *La Presse* qu'elle estimait que « Mme Leroux était plutôt mal placée pour intenter un recours contre la Ville ». Elle affirme que sa liaison avec le maire a « forcé la greffière de la cour municipale, Stella Bush, à changer de poste avec elle. Celle-ci a tout simplement été « tassée » pour faire place à l'amie de coeur du maire ».

En plus de la suspension, la résolution adoptée par le conseil exige que Mme Bush reprenne ses anciennes fonctions.

Dans son rapport, le directeur général affirme de son côté que les deux employées s'acquittent bien de leurs nouvelles tâches et semblent satisfaites de leur travail. Il ajoute avoir « conservé en priorité absolue l'intérêt de la Ville » dans le processus de décision qui a entraîné ces changements administratifs.

M. Cholette explique qu'il s'est écoulé trois semaines entre le moment où il a rencontré Mme Leroux au sujet de sa liaison en avril et celui où il a soumis la situation aux membres du conseil. Il a alors proposé un changement d'affectation plutôt que la démission de Mme Leroux qui se disait prête à quitter son travail. « Elle invoquait des raisons d'éthique personnelle, compte tenu de son intention de fonder un foyer et de faire vie commune avec le maire », précise le directeur.

Ces explications n'ont toutefois pas satisfait les quatre conseillers qui lui ont adressé une motion de blâme pour ne pas les avoir avisés plus tôt, ainsi qu'au maire pour avoir « servi ses intérêts personnels avant ceux de la Ville ». Selon Mme Dufresne, « le rapport du directeur est cousu de fil blanc. On a l'impression qu'il défend le maire ».

Concernant le poste de président d'élection, habituellement occupé par la greffière, il sera confié au secrétaire d'élection comme le prévoit la loi.

L'assemblée spéciale du conseil avait été convoquée à la suite du refus du maire, Marc Duclos, de signer la résolution afin de susciter un nouveau débat. Le droit de refus du maire ne peut toutefois s'appliquer qu'une seule fois.


Prenez votre carrière en main

*Vous voulez de l'avancement?*
*Vous voulez réorienter votre carrière?*

*Le Centre d'éducation permanente de McGill offre des programmes de certificat et de diplôme en gestion très dynamiques qui peuvent être obtenus en 24 à 36 mois à temps partiel.*

*Si vous êtes préoccupés par le besoin d'obtenir un avantage concurrentiel dans votre carrière, il est bon de vous rappeler que les employeurs d'aujourd'hui cherchent des personnes possédant des compétences dans plus d'un domaine de gestion. Cette nouvelle combinaison de compétences vous rendra d'autant plus précieux aux yeux de votre employeur et d'autres entreprises.*

*Ne vous contentez pas de ce que vous avez déjà. Fort d'un certificat ou d'un diplôme de McGill, c'est vous qui serez avantage lorsqu'on attribuera la prochaine promotion ou lorsque vous convoierez votre emploi de rêve. Et quel avantage d'avoir le prestigieux nom de McGill—reconnu partout dans le monde—inclus dans votre c.v. !*

*Découvrez tout ce qu'un certificat ou un diplôme de l'Université McGill peut faire pour vous : vous vous devez bien ça !*

DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE ET D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SONT OFFERTS DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

Assurance
Comptabilité
Technologie des logiciels
Soins de la santé
Gestions des ressources humaines
Vérification interne
Commerce international
Leadership
Management
Marketing
Gestion de la production
Gestion des relations publiques
Gestion des risques
Analyse fonctionnelle et organique
Fiscalité
Tourisme
Transport
Trésorerie/Finances

DATE LIMITE D'ADMISSION AU TRIMESTRE D'HIVER : 9 OCTOBRE.

Loi 90 : les entreprises qui paient les droits de scolarité de leurs employés peuvent être admissibles à une déduction d'impôt ou un crédit d'impôt remboursable pour la formation.

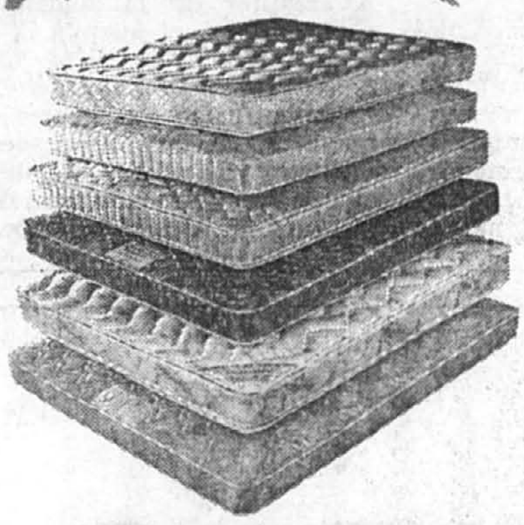
**Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour recevoir un dépliant gratuit, contactez-nous :**
• par téléphone au 398-6161
• par télécopie au 398-2649
• par courriel à cms@conted.lan.mcgill.ca
• en visitant notre site Web : www.mcgill.ca/conted
• en venant nous voir à notre nouvelle adresse au
680 Sherbrooke Ouest, 11ième étage, dès le 29 septembre 1998

McGill
CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE

2680421-D



NOS PRIX SONT IMBATTABLES ! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU !



Sealy MATELAS SIMMONS
Plus de 100 styles!

LIVRAISON GRATUITE
RETRAIT GRATUIT de vieux matelas
CADRE DE LIT GRATUIT avec ens. de matelas
INSTALLATION GRATUITE

DEUX DES MEILLEURES FAÇONS D'ÉCONOMISER !
OPTION 1 • Nous payons la TPS et la TVQ* ! OPTION 2 • Vous ne payez rien avant un an !**
*Nous vous accordons une réduction de prix équivalant à la TPS et à la TVQ. **Aucun paiement exigé pour un délai de douze mois.

MATELAS «PAYEZ ET EMPORTEZ», À PARTIR DE 36,95

| Charmeur de Sealy | | | Beautysleep Evasion de Simmons | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Simple | 99,00 | ens. 199,00 | Simple | 189,00 | ens. 329,00 |
| Double | 149,00 | ens. 289,00 | Double | 249,00 | ens. 399,00 |
| Grand | 189,00 | ens. 379,00 | Grand | 279,00 | ens. 449,00 |
| **Posturepedic de Sealy** | | | **Beautyrest de Simmons** | | |
| Simple | 299,00 | ens. 499,00 | Simple | 399,00 | ens. 649,00 |
| Double | 419,00 | ens. 599,00 | Double | 499,00 | ens. 799,00 |
| Grand | 489,00 | ens. 699,00 | Grand | 569,00 | ens. 899,00 |
| Très grand | 749,00 | ens. 999,00 | Très grand | 699,00 | ens. 1099,00 |

Sealy Posturepedic



Oreiller de duvet blanc 24,95
Oreiller SIMMONS 7,95



Édredons de duvet d'oie blanche

| | |
|---|---|
| Simple | 79,95 |
| Double | 99,95 |
| Grand | 109,95 |
| Très grand | 149,95 |

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE de L'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES



Couvre-matelas «Easy Fit»

| | |
|---|---|
| Simple | 9,95 |
| Double | 12,95 |
| Grand | 14,95 |

SALLE DE BAIN

MARTEX

| | |
|---|---|
| Serviettes Excalibur | |
| Bain | 6,95 |
| Essuie-main | 4,95 |
| Débarbouillette | 2,95 |



Ensemble de draps en percale (180 fils au pouce carré)

| | |
|---|---|
| Simple | 16,95 |
| Double | 24,95 |
| Grand | 34,95 |
| Très grand | 49,95 |

Ensemble de draps en super percale (200 fils au pouce carré)

| | |
|---|---|
| Simple | 24,95 |
| Double | 34,95 |
| Grand | 44,95 |
| Très grand | 59,95 |



DRAPS ET ACCESSOIRES ASSORTIS
SHEFTEX MARTEX lowrence Springmaid
CANNON Wamsutta Dan River



CHOISISSEZ PARMI 200 STYLES, MODÈLES ET COULEURS, TOUS AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS.



DÉCORATION
PARURES DE FENÊTRES



Jusqu'à 60% DE RABAIS SUR LE PRIX SUGG.
HunterDouglas
SILHOUETTE • DUETTE • LUMINETTE
Levolor
Holican
NOS STORES NE CONTIENNENT AUCUN PLOMB!

SERVICE À DOMICILE
Téléphonez-nous pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite. C'est gratuit et sans obligation!
331-5260

STORES HORIZONTAUX ET VERTICAUX • PLISSÉS STORES EN BOIS • ROMAINS • DENTELLES CANTONNIÈRES BOUFFANTES • TENTURES • PARURES COMPLEXES • TISSUS • PARURES DE LIT SUR MESURE

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

| ROCKLAND | LAVAL | BROSSARD | CENTRE-VILLE |
|---|---|---|---|
| 341-7810 | 681-9090 | 671-2202 | 282-9525 |
| Centre Rockland | Les Galeries Laval | Place Portobello | Les Promenades de la Cathédrale |

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas ! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10% !

# Des tribunes téléphoniques tendancieuses

PAUL ROY

« Saviez-vous que 66 % des assistés sociaux ne font aucun effort pour se trouver du travail ? »

Non ? Tant mieux ! Parce que c'est faux.

Enfin, aucune statistique ne permet de soutenir une telle affirmation. Pourtant, cette même question a déjà été posée par un animateur de tribune téléphonique, affirme Michel Roy, président du Conseil de presse du Québec.

Selon M. Roy, de tels exemples de désinformation ne sont pas rares à certaines tribunes téléphoniques. Aussi, le Conseil de presse s'y intéresse-t-il depuis quelque temps.

Mieux, il aimerait vous entendre sur le sujet. L'organisme dispose en effet désormais d'un site Internet qui vous proposera, dès le 5 octobre, de l'aider dans sa réflexion.

« Dans certaines tribunes, on dit n'importe quoi, signale M. Roy. Et quand un auditeur conteste, on n'hésite pas à le rabrouer et à le ridiculiser. Parfois, on va jusqu'à l'incitation à la haine. »

Le Conseil de presse entend publier, vers le début de 1999, un avis sur la « confusion des genres » et la « désinformation » pratiquées à certaines tribunes téléphoniques. À compter de la semaine prochaine, donc, et jusqu'à la fin de cette année, il recueillera via Internet vos commentaires et réflexions.

La confusion des genres, explique-t-on, ce sont ces « spectacles médiatiques » qui se donnent des airs de véritables émissions d'information ; la désinformation, c'est « l'action d'informer faussement en présentant, sous des dehors officiels, une image déformée, tendancieuse ou incomplète de la réalité ».

Fondé en 1973, le Conseil de presse est un organisme privé sans but lucratif dont la raison d'être est de « protéger la liberté de la presse et de défendre le droit du public à une information exacte, complète et de qualité ». Une partie de son mandat consiste à recevoir, à étudier et à évaluer les plaintes du public contre les médias et les journalistes. Prié hier d'identifier les « gros clients » du Conseil, M. Roy a mentionné les animateurs de radio André Arthur ( CKVL ) et Gilles Proulx ( CKAC ).

En consultant le site Internet du Conseil de presse, qui regroupe un millier de décisions rendues depuis 1973, on constate en effet que MM. Arthur et Proulx ont reçu plus que leur part de blâmes : huit et quatre.

Et selon M. Roy, ex-ambassadeur du Canada en Tunisie et ex-éditeur adjoint de *La Presse*, les plaintes qui aboutissent devant l'organisme qu'il dirige ne seraient que « la pointe de l'iceberg » de la bêtise radiophonique.

M. Arthur a entre autres été blâmé pour avoir traité les dirigeants africains « d'écoeurants, de charognes et de cannibales » ; avoir qualifié l'Inde de « pays de sauvages » ; et avoir décrit les assistés sociaux comme « ceux qui n'ont rien à faire, assis sur leur caisse d'Okeefe ».

Quant à M. Proulx, il a entre autres été blâmé pour avoir traité de « maudites folles » et de « grosses torches » Mmes Diane Lemieux et Françoise David, respectivement coordonnatrice du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et présidente de la Fédération des femmes du Québec.

Le site Internet du Conseil de presse a été réalisé en partie grâce à une subvention de 15 000 $ du gouvernement du Québec — son coût global se chiffre à 30 000 $.

Quant il aura réglé la question des tribunes téléphoniques, le Conseil de presse entend s'intéresser à la confusion des genres dans le journalisme sportif, les émissions de variétés et d'humour et chez les « columnists ».

*Conseil de presse*
**www.conseildepresse.qc.ca**


Un jour seulement !
**Le jeudi 1er octobre.**

Vente surprise

Jusqu'à 50% de rabais
sur une sélection d'articles partout en magasin

Surveillez nos ballons rouges indicateurs de rabais et profitez d'autres super offres partout en magasin.

50% de rabais
**Pour hommes, femmes et enfants**
- Chaussures à prix déjà réduits.
- Tenues mode printemps et été à prix déjà réduits.

**Pour la maison**
- Batterie de cuisine 8 pièces « Provence » Lagostina.
- Serviettes Emperor en 14 couleurs (de bain, essuie-mains et débarbouillette).
- Ensembles matelas-sommier de Sealy, Serta et Spring Air.

40% de rabais
**Pour hommes**
- Chemises habillées et cravates Van Heusen pour hommes.

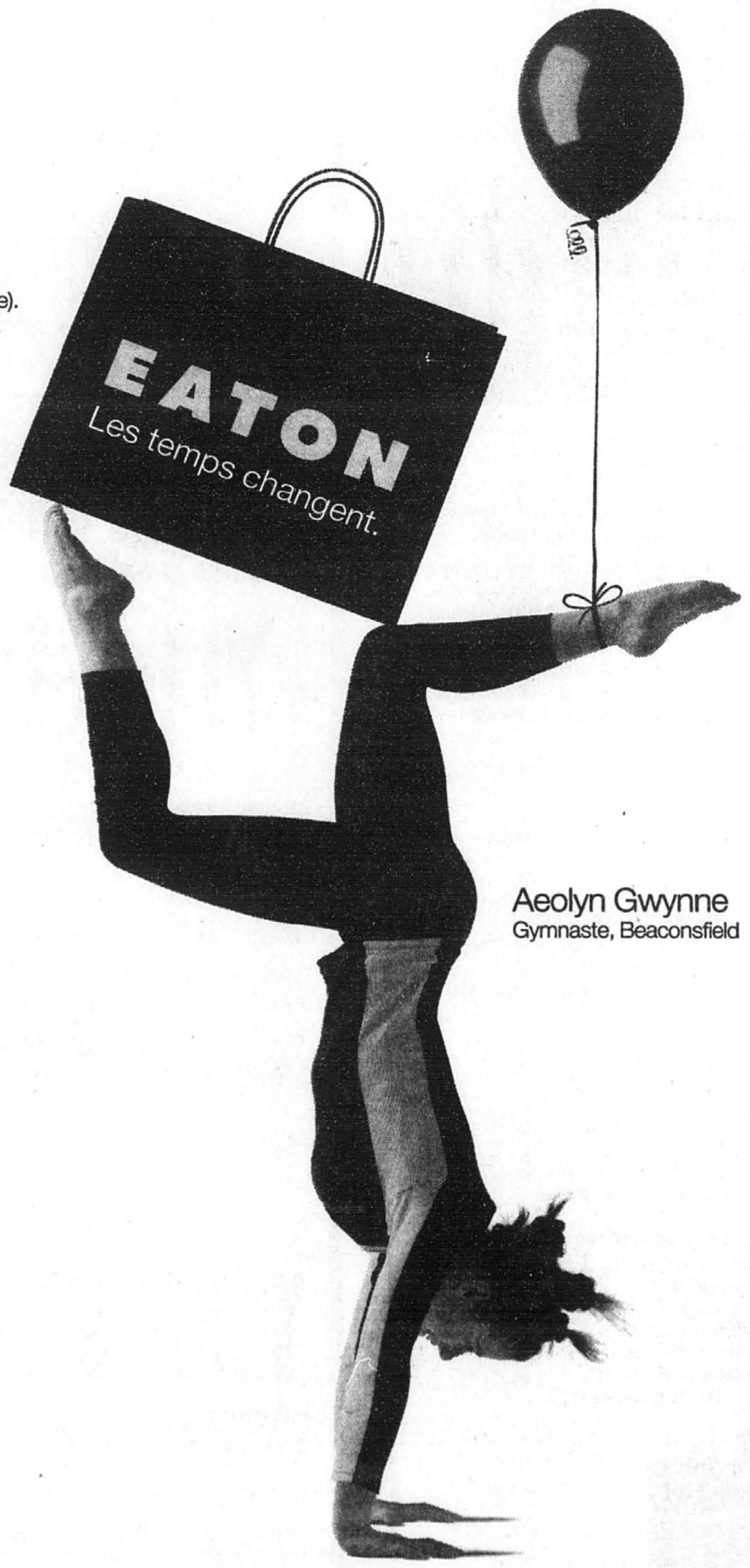
**Pour femmes**
- Tous les chinos Casual Connection. Tailles courantes et petites.

25% à 50% de rabais
**Solderie des manufacturiers**
- Sélection d'articles.

25% de rabais
**Pour femmes**
- Toutes les tenues de nuit Vanity Fair.
- Tous les bas-culottes, collants et chaussettes Secret.
- Tous les chapeaux à prix courants et à prix déjà réduits.
- Sélection de tenues carrière et mode tout-aller Liz Claiborne et Jones New York. Tailles courantes, petites et spécialisées.

**Pour enfants**
- Tous les hauts et pantalons Levi's pour garçons.
- Pulls en chenille.

Prix spécial !
**501 de Levi's 39,99 $**
- Pour hommes et femmes.




Aeolyn Gwynne
Gymnaste, Beaconsfield

Veuillez noter que le Salon de coiffure pour hommes « Le Calais » est toujours situé au 2e étage, Eaton Centre-ville (près des ascenseurs) malgré les rénovations.

Achats en personne seulement. Offres en vigueur le 1er octobre seulement, sauf indication contraire. Les rabais s'appliquent sur les prix étiquetés d'origine, sauf indication contraire. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre. Magasins entrepôts et centres de liquidation non compris.

2682904-D


# Commando-bouffe : complot policier ?

ÉRIC TROTTIER

Estimant être victime d'un complot ourdi par des policiers et des procureurs de la Couronne, l'activiste Yves Manseau demande au ministre de la Justice, Serge Ménard, ainsi qu'au commissaire à la déontologie policière de mener chacun une enquête sur l'arrestation de 108 manifestants lors du commando-bouffe qui s'est déroulé à l'hôtel Reine-Élizabeth, le 3 décembre 1997.

Porte-parole du groupe Citoyens opposés à la brutalité policière et coordonateur du Mouvement action justice ( MAJ ), M. Manseau dénonce depuis plusieurs années les abus des policiers. Il affirme aussi que, pour cette raison, les policiers du SPCUM multiplient les arrestations et les accusations frivoles à son égard.

Aussi, le 3 décembre dernier, quand les policiers l'ont aperçu devant l'hôtel Reine-Élizabeth, où des manifestants venaient de « réquisitionner » le buffet de l'hôtel pour le distribuer aux pauvres, ils l'ont immédiatement mis en état d'arrestation ( comme 107 autres personnes ; de ce nombre, 45 manifestants ont été inculpés, mais les accusations ont fini par tomber dans la plupart des cas, sauf 11 personnes, qui attendent toujours leur procès ). M. Manseau, lui, a été détenu pendant neuf jours et a été accusé de vol ( de nourriture ), de tapage dans un lieu public et de méfait. La Cour du Québec a décrété au printemps un arrêt des procédures, après que la Couronne eut reconnu qu'elle ne détenait pas de preuves contre lui.

À la suite de cette affaire, il est également accusé d'avoir bousculé un procureur de la Couronne, le 5 février, et les conditions de remise en liberté relatives à cette deuxième affaire ( dont l'une lui interdisait de prendre part à une manifestation ) ont également été rejetées à la fin juin par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, lequel précisait que toute cette saga commençait à « friser le ridicule ».

M. Manseau estime que le juge Boilard voit juste. Aussi, il demande au Commissaire à la déontologie policière de décréter une enquête sur tout le travail policier entourant l'affaire du commando-bouffe. Il estime que les arrestations étaient pour la plupart illégales.

En outre, il demande au ministre Ménard de nommer un procureur de la Couronne provenant d'un autre district que Montréal, lequel porterait des accusations de parjure et d'entrave à la justice contre le sergent-détective Alain Richard, responsable des 108 arrestations, le 3 décembre 1997, et également responsable de ses conditions de libération. Selon M. Manseau, le policier a « menti sciemment » tout au long du processus judiciaire.

Le commissaire à la déontologie et le ministre Ménard recevront les requêtes de l'activiste aujourd'hui. Depuis trois ans, M. Manseau a demandé différentes enquêtes publiques sur le travail des policiers du SPCUM — notamment dans l'affaire Martin Suazo, ce jeune homme de 23 ans abattu d'une balle à la tête par un policier de la CUM, le 1er juin 1995 — sans jamais obtenir gain de cause.

Par ailleurs, la Couronne a annoncé hier qu'elle interjettera appel de la décision du juge Claude Millette, qui a déclaré inconstitutionnel la semaine dernière l'article du Code criminel sur l'attroupement illégal, parce que trop imprécis. En attendant, les accusations d'attroupement illégal sont néanmoins tombées contre les six manifestants du « commando-bouffe » qui avaient fait du chahut à la cour municipale de Montréal, en février dernier. Restent quatre accusés dans cette affaire, dont l'activiste Alexandre Popovic, qui sont encore accusés de menaces et voies de fait pour le même événement. Ils reviennent au palais de justice de Montréal le 3 novembre.

Le Québec
# se fait voir
chez Eaton

**Du 1er au 12 octobre,**
les produits québécois
seront en vedette dans nos magasins
à l'occasion de l'événement
**Québec en vitrine**
appuyé par le ministère de l'Industrie,
du Commerce, de la Science et de
la Technologie du Québec.

Cette initiative rend hommage
aux talents et à la détermination des artisans
du commerce québécois, dont voici un aperçu :

Algo, Como, Joseph Ribkoff, Hélène Barbeau,
Jean Airoldi, The Work Connection et
Casual Connection en mode féminine

◆

Papillon Blanc, Arianne, Elita, Claudel,
Daisyfresh en lingerie

◆

Guy Laroche, Leo Chevalier, Shan,
Dénommé Vincent en mode masculine

◆

Adorable, Deux par Deux, Pink Soda,
pour les enfants

◆

Wallace, Pajar, Toledano pour les chaussures

◆

Jaymar, Villageois, Simmons, Serta, Sealy
en mode maison

De plus, vous pourriez gagner
**un blitz de magasinage de 1000 $**
de produits québécois.
Fiches d'inscription et détails en magasin.

Québec en vitrine

EATON
Les temps changent.

DU 1er AU 12 OCTOBRE



Ouvrez l'oeil,

les produits québécois sont partout!

Chez vous. Sur vous. Autour de vous.
Les produits québécois sont partout.
Et lors de l'événement *Québec en vitrine*,
ils volent la vedette chez les détaillants.
Impossible de les manquer!
Alors, à vous d'en profiter!

Québec en vitrine

Industrie, Commerce Science et Technologie Québec

CQCD Conseil québécois du commerce de détail

En collaboration avec :

Gouvernement du Québec Ministère de la Métropole

Oser la Métropole

EATON HOLT RENFREW

AILES OGILVY RONA

SEARS simons WAL-MART Zellers

# Condamné pour agressions sexuelles puis libéré

## *Les plaignantes s'étaient parjurées*

YVES BOISVERT

**Mise devant une série de démentis et de déclarations contradictoires des plaignantes, la Cour d'appel du Québec a accordé hier une mise en liberté provisoire sous condition à un homme de 54 ans condamné à six ans et dix mois de pénitencier ce printemps pour agressions sexuelles répétées sur les fillettes de sa conjointe.**

Les faits se seraient déroulés entre 1987 et 1996. P.L. aurait agressé les deux fillettes, alors âgées entre six et 15 ans. Au procès, le jury a retenu la version des plaignantes, aujourd'hui âgées de 18 et 23 ans. P.L. avait nié catégoriquement les actes reprochés et la mère des plaignantes avait témoigné en défense pour appuyer sa thèse.

Déclaré coupable le 12 mars 1998, P.L. commença à purger sa peine de 82 mois de prison et laissa expirer le délai d'appel.

Mais voilà qu'à la fin du mois d'avril, une des deux plaignantes appelle l'avocate de P.L. et déclare avoir fabriqué l'histoire de toutes pièces. Elle signe le 5 mai une déclaration sous serment où elle fait cet « aveu ». Sa soeur l'imite le 2 juin : elle aussi dit avoir inventé cette histoire.

Fort de ces deux déclarations, P.L. présente en Cour d'appel une requête pour extension de délai, pour obtenir un acquittement et, en attendant l'audition, pour être mis en liberté.

Le juge André Biron vient d'accorder à P.L. cette liberté sous condition. Vu la déclaration des deux jeunes femmes, le verdict du 12 mars est sérieusement remis en question.

Mais l'affaire n'est pas si simple : après avoir signé leur déclaration où elles disent s'être parjurées, les deux jeunes femmes se sont rendues voir les policiers. Elles ont signé devant eux de nouvelles déclarations où elles réaffirment avoir dit la vérité au procès !

Et comme si ce n'était pas assez, la plus jeune est retournée à nouveau voir l'avocate de P.L. et a affirmé avoir fait cette déclaration aux policiers sous la menace d'une condamnation à 15 ans de prison pour parjure.

La plus vieille, elle, maintient avoir dit la vérité au procès. Elle dit que c'est sa soeur qui a fait pression sur elle pour qu'elle renie les accusations.

Rien n'indique que P.L. ait fait pression sur les jeunes femmes. À ce stade, le juge Biron, qui a entendu les deux jeunes femmes, n'a pas à trancher pour savoir qui dit vrai. Il suffit de constater que l'appel n'est pas futile. Par ailleurs, P.L., sans autre condamnation, a toujours respecté ses conditions de mise en liberté avant le procès et rien n'indique qu'il y manquera. Il ne constitue pas un danger public et l'intérêt général ne commande pas son incarcération en attendant l'appel.

Son passeport demeurera confisqué d'ici là, il devra demeurer à la même adresse sauf avis contraire et ne pourra communiquer avec les deux plaignantes.

# La prison avec sursis pour une fraude d'un demi-million

YVES BOISVERT

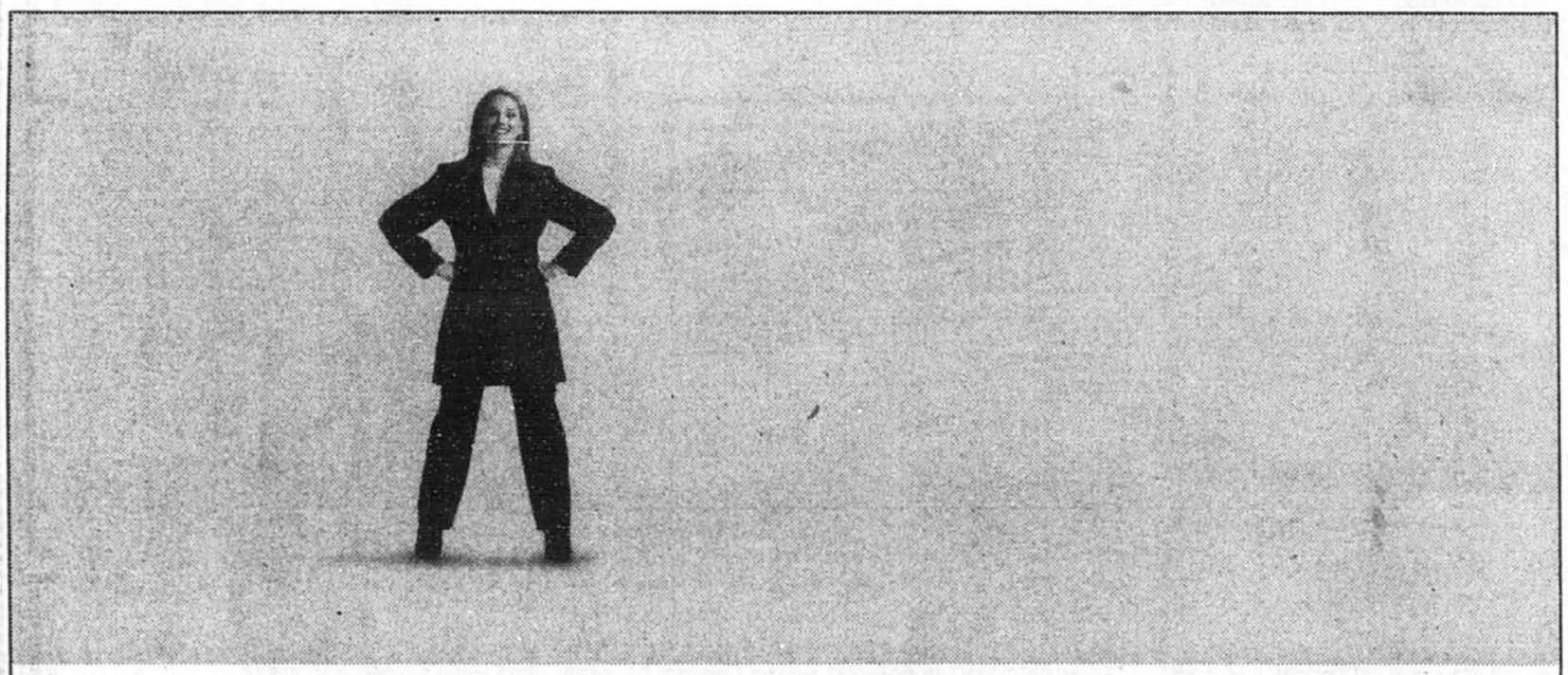
Une femme de 46 ans qui avait détourné à son profit 473 000 $ de son employeur a bénéficié hier d'une peine de prison avec sursis.

Le juge Claude Millette, de la Cour du Québec à Montréal, a condamné Ginette Juteau à 23 mois d'emprisonnement à purger dans la collectivité. Le juge s'est appuyé sur un rapport psychologique qui décrit l'accusée comme profondément perturbée. Elle vit depuis 29 ans avec son mari et a deux enfants. Elle a eu une enfance particulièrement pénible. Elle se valorisait en donnant de l'argent autour d'elle, note le rapport.

Juteau, commis comptable, profitait de l'absence de son patron chez Bruel & Kjaer Canada, de Pointe-Claire ( maintenant Spectris Technologies ) pour se faire des chèques et s'accorder de généreux « bonis », entre 1986 et 1994. Elle a été congédiée en 1995, après une vérification comptable. L'employeur a poursuivi Juteau et l'affaire a été réglée à l'amiable : elle a cédé une assurance-vie et son chalet. Au criminel, elle s'est avouée coupable.

Elle devra effectuer 240 heures de travaux communautaires et se soumettre à une thérapie qui durera aussi longtemps que le jugera approprié le psychologue. Elle reviendra en cour le 26 février pour que le juge vérifie l'évolution de la situation.

Malgré la gravité des gestes, le juge Millette a estimé que, dans ce cas précis, l'emprisonnement ne servirait à rien. Mais si Juteau manque à ses conditions, elle sera incarcérée.



LA GRANDE OUVERTURE DE LAURA. VOUS ALLEZ TELLEMENT VOUS ÉCLATER, VOUS NE VOUDREZ PLUS RENTRER.

**DU 1ER AU 4 OCTOBRE.** Pendant quatre jours, nous allons fêter la Grande Ouverture de notre nouveau magasin Laura/Laura Petites du Mail Champlain. Nous profiterons de l'occasion pour appuyer une bonne cause, puisque **5 % du total des achats (avant taxes) seront versés à la Société Canadienne du Cancer pour la recherche sur le cancer du sein.** Le samedi 3 octobre à 13 h, vous pourrez assister à un défilé de mode et courir la chance de gagner une garde-robe d'automne signée Louben. (Valeur au détail : jusqu'à 500 $. Règlements complets du tirage en magasin.) L'événement « Grande Ouverture » de Laura du 1er au 4 octobre. Nous vous recommandons de porter des chaussures confortables.

Laura Laura PETITES

Mail Champlain • Laura/Laura Petites : (450) 923-4860

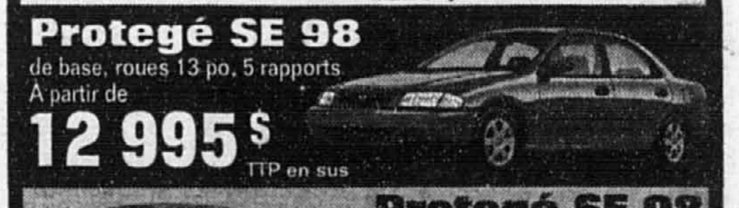
2686817-0

0 $ FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS MODÈLES MAZDA 98

Rabais COLOSSAL ! Chez Mazda Gabriel

LIQUIDATION mazda à vous de jouer ACHAT

Protegé SE 98
de base, roues 13 po, 5 rapports
À partir de
12 995 $ TTP en sus





Protegé SE 98
Roues 14 po., DC, 60/40, 5 rapports
À partir de 13 795 $ TTP en sus

Mazda 626 DX 98
Berline 5 rapports
À partir de
17 995 $ TTP en sus





Mazda MPV 98
Boîte aut., 7 passagers, All sport, DC
À partir de 20 995 $ TTP en sus

Coup de foudre ! Coup de fougue !

mazda Gabriel
5333, rue Saint-Jacques Ouest
Montréal 484-7777

SHERBROOKE NORD DECARIE SUD MAZDA GABRIEL ST-JACQUES OUEST

2677801-0

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

# DES BAS PRIX GARANTI !

L'ULTIME GARANTIE DE PRIX 155%

Si vous trouvez un prix inférieur ailleurs, apportez-nous l'annonce. Nous vous offrirons l'article au même prix ET nous vous rendrons 55% de la différence sous forme de crédit ! (Crédit maximum : 55 $). Demandez-nous des détails !

Ed Harsant
Président




Ordinateur diffère de l'illustration

HEWLETT PACKARD
Expanding Possibilities

## PAVILION 6350 COMPUTER

K6-2 333 MHz
SD RAM 64 Mo
CD-ROM 24 X
Disque dur 8,0 Go
MODEM 56 Ko
WIN 98

Y2K Prêt pour l'an 2000

AMD K6-2 3DNOW!

**LOUEZ À PARTIR DE 82 $/MO.**
Sur approbation de crédit
Délai de 36 mois

REBATE

**Notre prix 2039,00 $**
**Rabais postal de 100 $ US -140,00***
**Prix après rabais $1899**

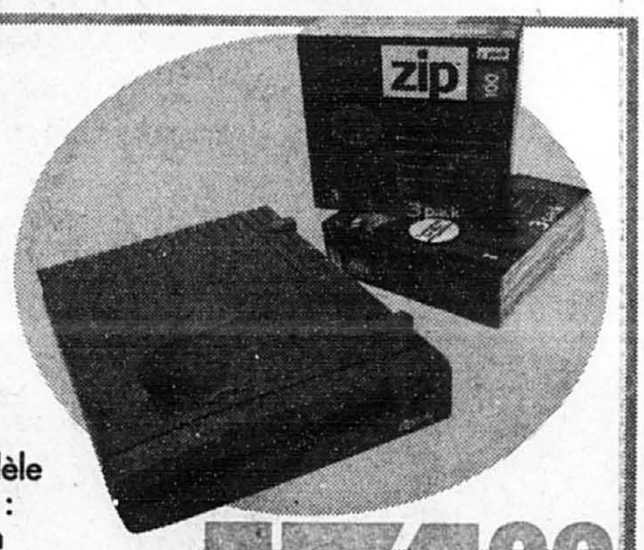
44074/38580

*D'après un taux de change de 40 %




**POLICE QUEST SWAT 2**
55,99

44194




**iomega.**
**UNITÉ DE DISQUES ZIP**
- Pour port parallèle
- 3 unités en une : rendement d'un disque dur, système de sauvegarde et unité portative

174,99

31319

**Cartouche 100 Mo** 32160..... 19,99

## Canon




**CARTOUCHE BC02**
- Pour les imprimantes à série BJ100/200 ou BJC-200

24,99

19617




**CARTOUCHE HAUTE CAPACITÉ BC20 RECHARGE D'ENCRE NOIRE**
- Pour les imprimantes BJC-4000

35,99

27299




**CARTOUCHE COULEUR BC-05**
- Pour les imprimantes à série BJC-200

38,99

30787

## HEWLETT PACKARD
Expanding Possibilities




**CARTOUCHE À HAUT RENDEMENT HP500C**
- Pour Deskjet 500C

34,99

17066




**CARTOUCHE D'ENCRE COULEUR**
- Pour Deskjet 600/600C

34,99

27428




**CARTOUCHE D'ENCRE NOIRE**
- Pour Deskjet 850C/1160 DC printers

35,99

31471

## EPSON




**CARTOUCHE D'ENCRE NOIR STYLUS**
- Pour les imprimantes 400, 500 ou 600

24,99

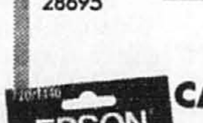
34089




**CARTOUCHE COULEUR II STYLUS**
- Pour les imprimantes Couleur II

25,99

28695




**CARTOUCHE COULEUR STYLUS**
- Pour les imprimantes 400, 600 ou 800

30,99

36900



**TABLES DE BANQUET**
- 30 po de haut; longueur de 60 po, 72 po ou 96 po
- Fini noyer ou chêne claire

À PARTIR DE 49,99

10007



**CHAISE EMPILABLE**
- Gris, bourgogne ou noir

25,99

42954/42955/42956




**STYLOS «STIC ROUND»**
- Pointe moyenne ou fine
- Encre noire, bleue ou rouge

1,49 PAQ./12

15083/15084/15085/15086/15087/15088




**Sharpie MARQUEURS**
- Indélébile sur la plupart des surfaces, séchage rapide
- Pointe fine ou ultra-fine, encre noire

7,99

11520




**ENVELOPPES N° 10**

5,49 PAQ./500

37343




**Oxford CHEMISES**
- Recyclées à 100 %; 10 % de post-consommation
- Carton kraft 9 1/2 pts
- Onglets 1/2 coupe

PAQ./100 À PARTIR DE 5,39

13579

# LA PLUS VASTE GAMME... BAS PRIX GARANTIS !

CHOIX ÉCONOMIQUE




**PAPIER À COPIES XEROGRAPHIC**
- Parfait pour les applications générales et pour les photocopieurs
- Format lettre

À PARTIR DE 28,99

5000 FEUILLES/BTE

36914

BON CHOIX




NOTRE MEILLEUR AUBAINE

**PAPIER À COPIES BUREAU EN GROS**
- Brillance de de 84; papier bond de 20 lb
- Parfait pour les applications générales et pour les photocopieurs
- Format lettre

5000 FEUILLES/BTE

14336

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

MEILLEUR CHOIX




DOMTAR

**PAPIER À COPIES WINDSOR**
- Bonne qualité
- Idéal pour les photocopieurs à haute vitesse d'aujourd'hui
- Brillance de de 84; papier bond de 20 lb; format lettre

5000 FEUILLES/BTE

38605

LE MEILLEUR CHOIX



XEROX

**PAPIER À COPIES PREMIER IMAGE**
- Papier à copies de haute qualité à faible teneure en poussière • Évite les blocages
- Répond aux critères stricts de qualité de Xerox
- Brillance de de 87; papier bond de 20 lb

5000 FEUILLES/BTE

13499




# Castonguay veut toujours plus de privé dans la santé

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

**Le père du régime d'assurance-maladie au Québec, Claude Castonguay, persiste et signe : le gouvernement doit désormais faire une plus grande place au secteur privé dans le domaine de la santé.**

Orateur invité au colloque « Le privé : menace ou solution pour le système de santé » qui se tenait hier à Montréal, M. Castonguay a repris les propos qu'il tient depuis un an dans les pages d'opinions des quotidiens québécois, à savoir que le système de santé, tel que nous le connaissons, est mûr pour un changement.

« Le système de santé est un peu victime de son succès, a-t-il lancé, devant une foule composée en grande part de convertis à la cause du partenariat public-privé. Il est devenu un genre de vache sacrée auquel il ne faut pas toucher, et il n'a donc pas évolué. »

Pour M. Castonguay, le secteur privé peut jouer un rôle utile afin de répondre au « déséquilibre » qui se dessine entre les ressources financières déclinantes du gouvernement et les besoins croissants d'une population vieillissante. Il suggère ainsi que, tout en maintenant le financement public, l'État n'hésite pas à confier au secteur privé les services de support ( alimentation, analyses de laboratoire, etc. ), si le privé est capable de les offrir à meilleur coût.

M. Castonguay pense même que l'on devrait reconnaître aux médecins, comme cela se fait en Hollande, par exemple, le droit de pratiquer en dehors du régime public une fois atteints les quotas imposés par le gouvernement. Un tel système permettrait évidemment à des patients fortunés de payer pour obtenir plus rapidement les services médicaux dont ils ont besoin, une possibilité à laquelle, selon un sondage SOM-*La Presse* publié hier, les Québécois semblent majoritairement ouverts, malgré les connotations de médecine à deux vitesses qu'elle comporte.

M. Castonguay reconnaît toutefois que le débat public n'a pas encore eu lieu sur cette question. « Les gens ne sont pas conscients des implications de cette voie qui, si on l'emprunte, devra être encadrée de façon très stricte », a dit l'ancien ministre des Affaires sociales.

Les prises de position de M. Castonguay ont lancé une journée fertile en débats, même si la plupart des participants acceptaient, à des degrés divers, une certaine présence du privé.

### État régulateur

Ainsi, pour l'ancien président de la CSN et actuel président du Conseil de la santé et du bien-être, Norbert Rodrigue, la cohabitation privé-public est possible, à condition que l'État joue pleinement son rôle de régulateur et s'assure d'offrir une couverture complète des services de base, y compris ceux offerts dans le cadre du virage ambulatoire.

Le vice-président exécutif de l'Association des hôpitaux du Québec, Yvon Marcoux pense pour sa part que le privé devrait pouvoir jouer un rôle tant dans les services connexes que dans la dispensation des soins médicaux. « En éducation, il existe un réseau privé. Est-ce que l'on nuit à l'accessibilité si des personnes se procurent des soins en payant ? » a-t-il demandé. M. Marcoux approuve par ailleurs les hôpitaux qui cherchent à accroître leurs revenus en utilisant leur capacité excédentaire pour offrir des soins à des étrangers ou pour louer des salles d'opération pour des services non couverts par la RAMQ.

### Imputabilité d'abord

Plusieurs participants, dont la directrice générale de l'Association des CLSC et CHSLD du Québec, Andrée Gendron, ont souligné la lourdeur des structures publiques et prêché en faveur d'une décentralisation de la gestion du travail et d'une plus grande imputabilité des administrateurs. « Il faut d'abord changer nos manières de faire avant de penser à se tourner vers le privé », a dit Mme Gendron.

De leur côté, les deux fédérations médicales ont présenté des messages quelque peu divergents. Alors que le responsable du dossier privatisation à la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Jean Simard, a plaidé pour l'établissement d'un « système privé parallèle complémentaire » de soins curatifs, sur le modèle des cliniques privées de radiologie, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens, le Dr Rénald Dutil, s'est opposé à un réseau privé pour les soins médicalement requis. Le Dr Dutil a toutefois réitéré ses demandes pour que soit révisé le « panier de services » assurés par l'État, afin qu'en soient retirés les services non essentiels, comme ceux dispensés à des fins esthétiques.

« En fait, je pense qu'il faudrait un véritable sommet sur la santé pour discuter de toute la question de la privatisation et du partenariat, pour amener le gouvernement à annoncer ses orientations », a dit le Dr Dutil. Cette possibilité n'a jamais été évoquée par le ministre Jean Rochon, mais son porte-parole Martin Caillé a indiqué hier, comme le ministre l'a fait à plusieurs reprises depuis un an, qu'un groupe de travail chargé d'examiner la question serait créé « sous peu ».

# Le générique à la rescousse de l'assurance-médicaments

MICHEL HÉBERT
*Presse Canadienne,* QUÉBEC

**Une plus grande consommation de médicaments génériques permettrait aux Québécois d'épargner jusqu'à 200 millions par année.**

Selon l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques, les médicaments génériques ont permis aux québécois de réaliser des économies de 166,3 millions en 1997.

Mais si le gouvernement facilitait le recours à ces médicaments, qui coûtent souvent deux fois moins cher que les médicaments d'origine, les économies atteindraient 212 millions, a soutenu hier le porte-parole de ce regroupement de fabricants, Joseph Kerba, vice-président de Novopharm Québec, devant la commission parlementaire des Affaires sociales.

Les parlementaires mènent des consultations auprès de l'industrie pharmaceutique dans le but de dégager des moyens qui permettraient au gouvernement de réduire la consommation et les coûts des médicaments.

Les médicaments génériques sont moins coûteux que les médicaments dits de marque ou d'origine dont ils sont issus. Depuis toujours, c'est au Québec que leur consommation est la plus faible, représentant 35 % des ordonnances et seulement 11,1 % des 2,3 milliards de ventes de médicaments.

Les médicaments génériques représentent pourtant 14,6 % des ventes totales au Canada. Cette proportion grimpe à 20 % dans les Maritimes et à 19,3 % en Colombie-Britannique.

Pourquoi le Québec est-il distinct en ce domaine? C'est qu'ici, à la loi fédérale C-91 qui protège les nouveaux produits pharmaceutiques durant 20 ans, s'ajoute une directive gouvernementale appelée la « Règle des 15 ans ».

Elle assure l'utilisation d'un médicament d'origine inscrit sur la Liste des médicaments du Québec durant 15 ans. Par exemple, en vertu de cette règle, le Prozac fabriqué en Ontario sera vendu à fort prix au Québec jusqu'en 2004 même si son brevet ( fédéral ) est échu depuis deux ans et malgré le fait qu'un médicament conçu au Québec, équivalent et moins cher, est disponible sur le marché.

En permettant l'ajout de médicaments génériques à la liste des médicaments à laquelle se réfèrent médecins et hôpitaux, le régime d'assurance-médicaments, déficitaire de 16 millions en 1997, serait rééquilibré sur le champ.

« Si vous faites sauter la règle des 15 ans tout de suite, vous économiserez 23 millions immédiatement », a lancé M. Kerba, au grand étonnement des parlementaires.

Les fabricants de produits d'origine font des pressions énormes sur les établissements et les médecins pour vendre leurs marques. Ils pressent aussi le gouvernement de ne pas toucher aux règlements qui leur sont favorables. Québec estime devoir protéger cette industrie qui a fait sa niche ici, notamment dans la région de Montréal.

### Amortir les investissements

L'Association canadienne de l'industrie du médicament regroupe les succursales canadiennes des grandes multinationales comme Glaxo Wellcome, Merck Frosst et Pfizer. Ses porte-parole ont soutenu hier que la protection des brevets durant 15 ans et la « Règle des 15 ans » permettent d'amortir leurs investissements en recherche et développement ( 800 millions en 1997 ). Rappelons que la R&D est subventionnée et assujettie à d'alléchants crédits d'impôts.

« Le Québec est le paradis fiscal par excellence au monde pour la R&D », s'est exclamé hier le vice-président de Novopharm.

# Paralysie en radiothérapie à Québec

*Presse Canadienne*
QUÉBEC

Pour le prochain mois, peut-être même plus longtemps, les radio-oncologues de l'Hôtel-Dieu de Québec, débordés, ne prennent plus de nouveaux patients.

À court terme, les malades qui auront besoin de traitements de radiothérapie n'auront d'autre choix que de se faire traiter à Sherbrooke, Montréal ou à Chicoutimi. Le nouveau centre de radio-oncologie de Rimouski, sur lequel on comptait pour réduire les listes d'attente, ouvrira au plus tôt en décembre.

La liste d'attente en radio-oncologie est longue de 500 noms ; les malades atteints d'un cancer de la gorge ou du poumon doivent subir un délai de huit semaines avant leur premier traitement. Pour les femmes atteintes d'un cancer du sein, le délai est passé de trois à six mois.

« C'est médicalement inacceptable », estime le Dr Jean Roy, chef du service de radio-oncologie de l'Hôtel-Dieu, mais il n'y a pas de solutions à court terme. On a eu beau étirer les heures d'ouverture de la radiologie jusqu'à 20 h, « on est plus capable de suivre. Nous n'arrivons pas à faire face à la demande ». Seuls les cas urgents seront acceptés.

À l'hôpital général de Montréal, l'attente est de quatre semaines contre 17 à Québec pour la radiothérapie nécessaire aux femmes atteintes de cancer du sein. L'attente est de huit semaines à l'hôpital Notre-Dame et de trois à quatre semaines pour les autres cancers.

Le Québec est la pire province au Canada pour l'attente en radiothérapie, affirme le Dr Roy. Il y a cinq ans, une situation similaire s'était produite. Les patients avaient dû recevoir leurs traitements à Sherbrooke et Montréal. Spontanément, les gens s'étaient organisés pour le covoiturage.

# Jean Rochon devant 72 démissionnaires

*Presse Canadienne*
HULL

Le ministre Jean Rochon s'attendait à être reçu dans le mécontentement hier, mais certainement pas à être confronté à un groupe de 72 médecins, prêts à démissionner en bloc.

Une quarantaine de médecins du pavillon de Gatineau se sont présentés à la régie régionale de santé et des services sociaux de l'Outaouais, avec chacun en main une lettre de démission signée.

Leur objectif est de convaincre le ministre de mettre un frein au processus de fusion en cours au Centre hospitalier des vallées de l'Outaouais et de remplacer les administrateurs en poste.

Les médecins réclament aussi un revirement des choix politiques sur l'organisation des services hospitaliers d'ici le 1er novembre, sans quoi ils seront forcés de reconsidérer sérieusement leurs activités professionnelles au sein du CHVO.

Selon eux, il n'est pas question de cautionner des décisions qui contribueront à réduire les services à la population.

« Votre *auto* n'est pas assurée chez Desjardins? »

Vous passez à côté d'une foule d'avantages et surtout, du prix que peut vous offrir l'assurance en direct de Desjardins !

*Avant d'assurer votre auto,*
***appelez à la caisse***
*ou au 1 888 277-8726*

Desjardins

**Assurances générales des caisses Desjardins**

2671930-D

# Monde



**L'État de Sao Paulo compte déjà 115 000 policiers pour 28 millions d'habitants. Per capita, c'est deux fois plus que le Québec avec ses 15 000 policiers. Mais ce n'est pas ce qui peut rassurer la population puisque la police elle-même est très violente.**

# Sao Paulo, mégalopole de la violence

**GILLES PAQUIN**
SAO PAULO, Brésil

## Le combat brésilien

**La métropole économique et financière du Brésil, Sao Paulo, a maintenant le douteux honneur d'être la ville la plus dangereuse de ce pays et l'une des trois plus violentes d'Amérique Latine. Au cours des six premiers mois de l'année on y a enregistré 4262 assassinats et 60 880 vols avec violence.**

« Ces chiffres sont comparables à ceux de Cali et Medellin en Colombie. Le week-end dernier seulement, il y a eu 68 meurtres à Sao Paulo. La violence est devenue la première cause de décès chez les jeunes de 14 à 19 ans », dit Monica Fernandes du Centre pour l'étude de la violence à l'Université de Sao Paulo.

Les politiciens qui font campagne en vue des élections générales du 4 octobre prochain tentent évidemment de répondre à l'inquiétude de la population. Selon eux, il faut davantage de répression, donc de policiers, pour casser cette spirale de la violence.

Pourtant, l'État de Sao Paulo compte déjà 115 000 policiers pour 28 millions d'habitants. Per capita, c'est deux fois plus que le Québec avec ses 15 000 policiers. Mais surtout, ce n'est pas ce qui peut rassurer la population puisque la police elle-même est très violente.

« On ne peut pas simplement travailler sur la violence dans la population ou dans les forces policières sans s'interroger sur les racines de ce problème », ajoute Mme Fernandes. Selon elle, la police est en partie le reflet de la violence dans la société, mais elle est également utilisée pour protéger les riches qui vivent au centre-ville.

Pour Mme Fernandes, il est clair que le problème tient en grande partie à l'écart grandissant entre le niveau de vie des citoyens fortunés et ceux des banlieues pauvres qui forment la « ceinture de misère » de la ville. Les riches vivent dans l'isolement total, protégés par des gardes armées, des murs de 2 ou 3 mètres de hauteur et des caméras de surveillance.

Elle cite à titre d'exemple le luxueux quartier de Jardin Europa, près de l'université, où vivent hommes d'affaires et politiciens. C'est à des années lumières de Brasilandia, un bidonville d'un million d'habitants à la périphérie de la Sao Paulo. Certains de ses étudiants n'ont jamais mis les pieds à Brasilandia.

Et pour cause, Brasilandia est une des banlieues les plus violentes de Sao Paulo. Le chômage touche la majorité des familles, les enfants vivent dans la rue et une forte proportion des logements sont insalubres.

« Il y a des meurtres ici chaque week-end. C'est une chaîne sans fin, ceux de cette semaine viennent venger ceux de la semaine précédente et ainsi de suite », dit Claude Trudel, un prêtre Québécois qui vit là depuis six ans.

Selon lui, la police parvient rarement à trouver des coupables, c'est à se demander si elle cherche vraiment, laisse tomber le curé. Pour les habitants de Brasilandia, c'est mieux comme ça, de toutes manières, les témoins ne parlent jamais.

Les relations des gens du quartier avec la police sont toujours tendues en raison des méthodes fortes employées par les policiers ( civils et militaires ) lorsqu'ils traitent avec des pauvres.

Au cours des six premiers mois de l'année les policiers ont d'ailleurs tué 204 personnes à Sao Paulo. Selon eux, 168 de ces personnes ont été tuées après avoir résisté à leur arrestation.

Il y a rarement des poursuites contre les policiers et lorsqu'il y en a, le tribunal militaire protège les agents, note Mme Fernandes. Selon elle, il faut non seulement que les policiers passent devant des tribunaux civils, comme le veut une nouvelle loi, mais aussi qu'on change la mentalité du policier.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le gouvernement a récemment nommé un ombudsman qui suit le travail des policiers et fait enquête sur les plaintes des citoyens. C'est aussi pour cela qu'existe le Centre d'étude de la violence de l'Université de Sao Paulo.

Les policiers et les militaires n'avaient pas l'habitude de rendre des comptes et ils nous voyaient comme des gens qui ne faisaient que critiquer et dénoncer, dit Mme Fernandes. Mais cela commence à changer.

L'organisme a organisé une série de rencontres entre les policiers de Sao Paulo et des policiers de Toronto qui travaillent dans les postes communautaires de la capitale ontarienne.

La police brésilienne perdra peut-être, un jour, sa réputation de force brutale, espère Mme Fernandes, mais la violence continuera d'affliger ses villes tant que la société brésilienne demeurera aussi injuste.

# Nombreux obstacles à la paix en Colombie

**PAUL RUTLER**
*Agence France-Presse,* BOGOTA

La guérilla de gauche et le nouveau gouvernement conservateur de Colombie ont entamé une véritable course d'obstacles pour ouvrir dans 45 jours des discussions de paix après 40 ans d'une guerre civile qui a fait plus de 120 000 morts.

Les Forces armées révolutionnaires de Colombie ( FARC communistes, 12 000 hommes ) viennent de publier la liste des 250 soldats et policiers qu'ils détiennent comme « prisonniers de guerre » et qu'ils veulent échanger contre leurs compagnons en détention.

Quelque 2000 guérilleros, dont une trentaine de « leaders et idéologues », sont actuellement incarcérés dans 167 prisons du pays et les FARC doivent publier incessamment la liste de ceux qu'il veulent récupérer en échange des militaires.

Le président Andrès Pastrana, qui a lancé le processus de paix dès le lendemain de son élection le 17 juillet dernier, est favorable à un tel échange mais, obstacle de taille, la Constitution colombienne ne le permet pas. Il faudrait pour ce faire que les guérilleros, en général condamnés pour « crimes atroces », c'est-à-dire contre les droits de l'homme, bénéficient d'un « pardon ».

Or les pardons et amnisties ne peuvent être concédés que par une loi votée par le Congrès, au demeurant fort pointilleux quant à cette prérogative.

Le chef de l'État devra donc trouver, sitôt connue la liste des desiderata des FARC, un difficile artifice « légal » ( décret, état d'urgence, urgence humanitaire, etc ) pour faire libérer les guérilleros incarcérés.

Autre pierre d'achoppement : le sort des otages civils de la guérilla dont les autorités colombiennes exigent également la liste, mais que la guérilla des FARC n'a pas remis avec celle des militaires.

Dans un déclaration ambigue, le no 2 des FARC, Jorge Suarez Briceno, a affirmé dimanche que ses troupes n'avaient aucun civil en leurs mains.

Or, il est de notoriété publique et confirmé par les autorités, que la guérilla est responsable de plus de 40 % des 1500 séquestrations officielles ( probablement quatre fois plus dans la réalité ) de civils. Ces enlèvements, qui visent à obtenir des rançons, rapportent plus de 60 millions de dollars annuellement aux FARC, selon des estimations officielles.

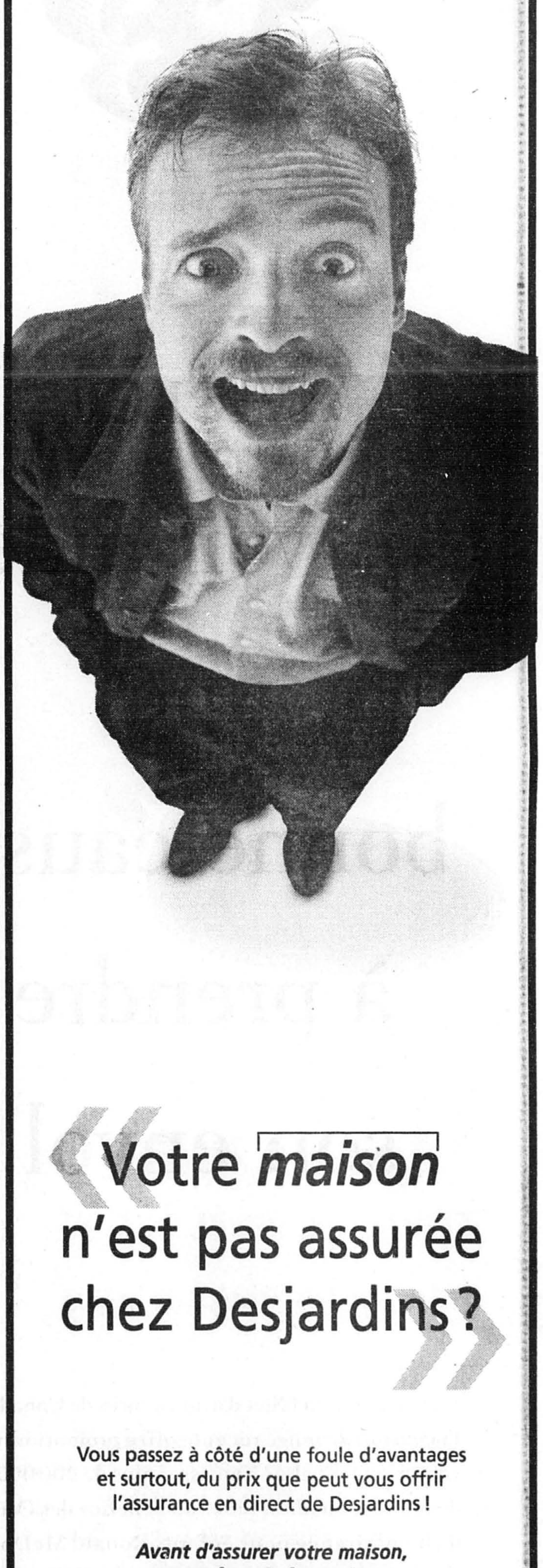
Le gouvernement de Pastrana s'apprête à insister pour obtenir cette liste d'otages parmi lesquels figurent au moins 45 étrangers.

Les autorités doivent également mettre au point avec les FARC les modalités de « démilitarisation » d'une zone de 42 000 km² — grande comme la Suisse — dans les départements du Meta et du Caqueta ( sud ) pour y tenir les prochaines discussions de paix.

Une telle démilitarisation, acceptée par Pastrana mais qui se heurte à des difficultés intérieures, a aussi suscité une vive inquiétude des États-Unis, qui y voient un opération « très risquée » pour la souveraineté colombienne.

Il reste aussi la question du deuxième groupe insurgé, l'Armée de libération nationale ( ELN guévariste, 5000 hommes ) qui exige, elle, des pourparlers totalement différents et la tenue d'une « Convention nationale pour la paix ».

QUOI ?



« Votre *maison* n'est pas assurée chez Desjardins ? »

Vous passez à côté d'une foule d'avantages et surtout, du prix que peut vous offrir l'assurance en direct de Desjardins !

*Avant d'assurer votre maison,*
***appelez à la caisse***
*ou au 1 888 277-8726*

Desjardins

Assurances générales
des caisses Desjardins

2671338-D

# Conseil scolaire : les libéraux fustigent le rôle des délégués gouvernementaux

MARC THIBODEAU

**Le critique libéral en matière d'éducation, François Ouimet, estime que la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, doit intervenir auprès des délégués gouvernementaux qui siègent au Conseil scolaire de l'île de Montréal ( CSIM ) pour dénouer le conflit qui paralyse l'organisme depuis la mi-août.**

« Ce n'est pas normal que ces délégués s'engagent dans un jeu politique en votant systématiquement en bloc avec la Commission scolaire de Montréal ( CSDM ). Ce n'est pas normal non plus qu'ils demandent un poste au comité exécutif. Ça ne s'est jamais vu par le passé », indique M. Ouimet.

Le critique libéral estime que la ministre, en tolérant « aussi longtemps » une telle attitude des délégués qu'elle a désignés, cherche à favoriser indûment le Mouvement pour une école moderne et ouverte ( MEMO ), qui dirige la CSDM. « Les liens entre le Parti Québécois et le MEMO sont très étroits », dit-il.

Le véritable enjeu du débat actuel, juge M. Ouimet, est la révision prochaine de la carte de la pauvreté de l'île de Montréal, sur laquelle le CSIM se base pour distribuer les fonds réservés aux écoles défavorisées. « Si la CSDM est en position de pouvoir, certaines écoles pourraient être exclues. Il faut éviter à tout prix de politiser cet enjeu », affirme le critique libéral.

M. Ouimet souhaite que la ministre, en plus de faire pression sur les délégués gouvernementaux pour dénouer la crise à court terme, envisage d'abolir leurs postes. « Ces postes n'ont plus leur raison d'être », affirme-t-il. La composition du CSIM, ainsi que son rôle futur, devraient être abordé en commission parlementaire, conclut M. Ouimet, qui soupçonne la ministre de vouloir abolir l'organisme.

La porte-parole de Mme Marois, Nicole Bastien, estime pour sa part que les délégués gouvernementaux ont parfaitement le droit de voter en bloc avec la CSDM. « Une fois qu'ils sont nommés, ils sont libres de voter comme ils l'entendent », dit Mme Bastien. Les délégués, note-t-elle, ont été choisis en fonction de leur compétence, de leur niveau d'implication dans le milieu, de leur représentativité et non de leurs allégeances politiques. La ministre, indique finalement Mme Bastien, n'a pas encore pris de décision quant au sort du CSIM. Elle devrait trancher au cours des prochains jours.




Merci

d'avoir aidé

une

bonne cause

à prendre

son envol.

En réservant un billet d'avion auprès de Canadien à l'occasion de notre récente offre promotionnelle, vous avez contribué à amasser plus de 200 000 000 de points Canadien Plus* au bénéfice des Œuvres de bienfaisance pour enfants Ronald McDonald du Canada, du Réseau de transport Mission Air et de la Fondation canadienne Rêves d'enfants. Ce faisant, vous avez plus que doublé notre objectif initial. Au nom des Lignes aériennes Canadien et de toutes les personnes de notre communauté à qui ces points seront précieux, un très grand merci.

Canadien[MD]

Canadien et Canadien Plus sont des marques de commerce des Lignes aériennes Canadien International ltée.
* D'après le nombre de billets réservés au 23 septembre 1998.

SERVICES À DOMICILE

OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

UNE SEMAINE SEULEMENT - PRIME SPÉCIALE!

Maintenant, La Baie nettoie mieux vos moquettes.



NOTRE NOUVEAU SERVICE EN SIX ÉTAPES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION

- ★ Notre nouveau procédé nettoie vos moquettes à fond, complétement et en toute sécurité.
- ★ Un prétraitement spécial déloge la saleté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits passants.
- ★ Nous rinçons les fibres de la moquette pour éliminer la saleté et les résidus.
- ★ Nous peignons les poils de la moquette pour un séchage plus rapide et plus efficace.
- ★ Nous inspectons les moquettes nettoyées pour nous assurer que vous êtes satisfait, sans quoi vous ne déboursez rien.

© Copyright 1998 Compagnie de la Baie d'Hudson

| 46 $ | 69 $ | 99 $ | PRIME SPÉCIALE: | 79 $ |
|---|---|---|---|---|
| 2 pièces et un vestibule | 4 pièces et un vestibule | 6 pièces et un vestibule | Traitement désodorisant GRATUIT de deux pièces avec tout nettoyage de 5 OU 7 pièces (valeur : 30 $). | Un canapé de 7 pi et 2 fauteuils |

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal . . . . . (514) 339-5420
Sherbrooke . . . . . (819) 820-1417
Trois-Rivières . . . . . (819) 378-8480
Drummondville/Victoriaville . . . . . (819) 474-8007

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Prix fixé séparément pour vestibules et escaliers. Des frais minimums s'appliquent. Frais additionnels pour moquettes en laine, tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et mobilier modulaire. Les offres expirent le 3 octobre 1998.

La Baie

2881674-D

Nettoyage de conduits de ventilation

Offre pour la maison au complet
Appelez maintenant!



139 $ maison au complet*

Inclus : conduit principal, nombre illimité de bouches.

Avantages :

- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Méthode :

- Nos appareils industriels brevetés aspirent la poussière des conduits et des bouches d'aération et les nettoient à fond.
- Nous utilisons de puissants filtres HEPA qui emprisonnent des particules aussi minuscules que le 1/300 d'un cheveu humain et filtrent à 99,97 % la poussière et la saleté.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, DE 8 H À 18 H

Montréal . . . . . (514) 339-5420
Sherbrooke . . . . . (819) 820-1417
Drummondville/Victoriaville . (819) 474-8007
Trois-Rivières . . . . . (819) 378-8480

La Baie

*Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement.

© Copyright 1998 Compagnie de la Baie d'Hudson

SERVICES À DOMICILE

2880430-D